

"L'heure de la délivrance est proche," dit M. Leduc

"Assez de réputations ternies, assez de carrières brisées"

M. Leduc précise: "Je me suis séparé de vous froidement, volontairement, mettant de côté les faveurs que vous m'avez offertes: j'ai choisi la lutte"

"Précisez vos accusations"

"Pour une fois agissez comme un homme; vous devez compte au parti de vos accusations". — "Les putsch succèdent aux putsch". — Après Gouin et Drouin, Leduc

"Who's next?"



Les amis du colonel F.-J. Mead, assistant du commissaire de la police fédérale, l'ont banqueté hier soir, au salon du Prince de Galles de l'hôtel Windsor, à l'occasion de son départ pour Halifax. On remarquait à la table d'honneur: de gauche à droite: M. J.-J. Penverne, le colonel Mead, le colonel Henri Gagnon, de la police fédérale, le Lt-Col. H.-E. Steele et le R. P. W.-X. Bryan, s.-l. représentant de Mgr Gauthier. (Photo Canada)

M. Manion une fois chef doit être de plus élu député

Le vainqueur de la convention conservatrice n'a pas encore pris de décision à cet effet

L'organisation

Ottawa, 8. (P.C.). — L'une des premières mesures que devra prendre l'hon. Robert-James Manion, élu, hier, chef du parti national-conservateur sera de s'assurer d'un siège à la Chambre des Communes.

Il a actuellement le choix dans trois circonscriptions différentes, mais aucune décision n'a encore été prise.

Ce matin, le chef était debout de bonne heure. Il ne se souvenait à peu près pas de la fatigue des trois jours du congrès. Il fut longtemps à conférer avec les leaders conservateurs provinciaux, porte-parole des députés, et avec des délégués.

La ville d'Ottawa où la chaleur était aujourd'hui écrasante se remet tranquillement de toute l'activité qui s'est déployée chez elle lors du congrès qui amena plus de 2.000 visiteurs. Chaque train de retour, aujourd'hui, transportait des centaines de délégués qui rentraient chez eux.

Parmi ceux qui ont quitté la capitale dans la journée se trouvait M. R.-B. Bennett, le chef démissionnaire, qui s'en va à St-Jovite, N.B. pour y participer à une démonstration militaire. Avant de partir, M. Bennett a déposé à son successeur et ancien collègue de cabinet, un message de félicitation pour sa victoire d'hier.

Le Dr Manion a déjà un bureau en bas de la ville on ne sait pas, cependant, s'il occupera des appartements dans l'immeuble central du Parlement canadien ou s'il attendra, pour cela, d'être devenu membre du Parlement.

Il n'y a pas pour lui de hâte parti-

(Suite page trois)

Les troupes du général Franco prennent Nules

Vente à long terme...

Meaford, Ontario, 8. (P.C.). — Il y a 25 ans, Georges Gugins vendit une machine à coudre à un client qui lui dit qu'il ne pouvait pas la payer immédiatement. Gugins lui accorda le privilège de payer quand "cela fera ton affaire". Le client fit un premier versement il y a quinze ans et le deuxième et dernier paiement, la semaine dernière.

Action de \$1,500,000

Hamilton, 8. (P.C.). — M. Angus McIntosh, autrefois de Montréal, dont les plaintes ont amené l'enquête sur le sanatorium Homewood, de Guelph, vient d'intenter une poursuite en dommages pour réclamer \$1,500,000 à cet établissement. Il allègue l'illégalité de sa détention.

Les gouvernements sont forcés de se replier plus au sud après une charge spectaculaire des Maures sur un terrain balayé par un feu de barrage

Le prochain objectif est Sagonte

Saragossa, Espagne, 8. (P.C.-Havas). — Les nationaux ont annoncé, ce soir, la prise de Nules, place forte des gouvernementaux sur la route Castellon-Valencia. Nules était un des principaux objectifs du général Franco dans son offensive sur Valencia.

Nules, à 15 milles seulement au nord-est de Sagonte par la route de la côte, a été occupée par les Galiciens du général Garcia Valino peu après la tombée de la nuit.

Les insurgés ont dit que les loyalistes ont dynamité toutes les églises avant de rétrograder vers le sud. Nules est un village de 5,300 habitants. La prise de Nules, dernier centre important entre les lignes nationalistes et Sagonte, est l'aboutissement de plusieurs semaines de combats acharnés le long de la côte méditerranéenne.

Les troupes de choc maures du général Franco, après une avance spectaculaire sur un terrain ouvert et sous un feu de barrage meurtrier, avaient préparé la prise de la ville. Les environs de la ville furent rapidement occupés par les colonnes du général Aranda, opérant avec rapidité. Celles-ci se sont emparées de hauteurs dominant Nules sur deux côtés, pendant que les Maures préparaient une attaque décisive contre les ouvrages de défense.

Le ministre de la Défense nationale à Barcelone, dans un communiqué, a annoncé ce soir que les troupes gouvernementales s'étaient repliées sur des positions nouvelles au sud de Nules, abandonnant cette ville qui conserve encore son enclos de murailles.

Pendant que les Galiciens du général Aranda prenaient Nules, les troupes de la côte méditerranéenne.

Six mois de prison

Kington, 8. (P.C.). — Albert Arnold, de Montréal, arrêté ici il y a quelques jours sous une accusation de vol d'automobile, a été condamné aujourd'hui à six mois de prison. La police dit qu'Arnold a volé une voiture à Montréal et la vendue à Kington, prétendant qu'il l'avait payée \$275.

Une mort mystérieuse

Mattawa, Ont., 8. (P.C.). — Le corne de Lorraineville, M. le docteur A. Chabot, a décidé de pousser plus loin son enquête sur la mort du jeune Florent Labelle, 3 ans, dont le cadavre a été trouvé hier sur la voie ferrée près de Bain, Québec. Le cadavre porte une simple contusion au front, et les employés des chemins de fer affirment que l'enfant portait des blessures beaucoup plus graves s'il avait été frappé par un convoi.

Entente anglo-américaine au sujet des réfugiés

Mariage civil et divorce en Autriche

Berlin, 8. (P.A.). — Une nouvelle loi promulguée aujourd'hui impose à l'Autriche le mariage civil. Jusqu'à présent le mariage religieux avait suffi dans ce pays. De plus, cette loi permet le divorce en Autriche au jusqu'à présent l'indissolubilité du mariage était reconnue.

Le record pour envolée multiple va aux Anglais

Londres, 8. (P.C.-Havas). — Le ministre britannique de l'Air revendique aujourd'hui un nouveau record mondial pour vol en groupe. Quatre avions de la R.A.F. viennent de terminer en 32 heures une envolée de 4,300 milles de Cranwell, Lincolnshire, à Ismailia, Egypte, via le golfe persique. La vitesse moyenne a été de 135 milles à l'heure.

Le record précédent pour envolée multiple était détenu par l'Italie pour une envolée de Dakar à Rio de Janeiro.

La France

Evian-les-Bains, France, 8. (P.A.). — On croit que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se sont entendus sur un projet d'accord concernant la création d'un comité international permanent pour venir en aide aux réfugiés de l'Allemagne agrandie.

D'après ce projet anglo-américain, le siège social du comité international serait à Londres, et non à Paris, comme il avait été suggéré d'abord. De plus, le comité restera libre de tout affiliation aux groupements de réfugiés formés sous les auspices de la S. D. N.

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, l'Argentine et le Brésil seront représentés au comité permanent.

On étudie actuellement l'hypothèse de créer dans toutes les capitales européennes des succursales du comité permanent, tout particulièrement là où le problème des réfugiés est aigu ou de nature à le devenir.

L'approbation du projet anglo-américain par la conférence internationale facilitera des négociations avec l'Allemagne en vue de systématiser et hâter l'émigration des Juifs allemands et autrichiens.

Les délégués ont rapporté que les officiels allemands ont avancé la suggestion de permettre aux Juifs autrichiens de quitter l'Allemagne en emportant 20 pour 100 de leur avoir. On assure que 50,000 Juifs autrichiens seraient prêts à quitter l'Allemagne, d'ici la fin de l'année, si on leur procurait le moyen de le faire.

Le choix de Londres comme siège du comité aurait été fait à la suite d'une conférence avec la délégation française. Celle-ci aurait déclaré que Paris ne pouvait servir avantageusement de siège au comité. Le gouvernement français serait désireux de limiter autant que possible sa participation au travail du comité, parce qu'il a déjà encouru des dépenses énormes en accueillant les réfugiés allemands, autrichiens et espagnols.

Raid sur Barcelone

Barcelone, 9. (P.A.). — A la faveur du clair de lune, les avions nationalistes ont effectué un raid de bonne heure ce matin sur la partie nord de la ville. On ne connaît pas encore le résultat de cette attaque.

Des grèves éclatent en Palestine à la suite d'un nouvel attentat

I. Roosevelt dans l'Ohio et le Kentucky

Il parle à Covington et à Marietta où il dévoile un monument

Les candidatures

Covington, 8. (P.A.). — Le président Roosevelt a fait l'éloge aujourd'hui du sénateur Alben Barkley, mais a tempéré son éloge par des compliments à l'adresse de son adversaire, le gouverneur A. B. Chandler.

Le président est venu prononcer ici un discours après avoir parlé à l'ap-pui de la candidature d'un autre sénateur, M. Robert Bulkley, dans un discours à Marietta, Ohio.

Barkley et le gouverneur Chandler ont toujours été l'un et l'autre d'ardents partisans de l'administration. Ils se présentent l'un contre l'autre au primaire du Kentucky.

Le président a dit qu'il ne voulait d'aucune façon intervenir dans ce primaire du Kentucky.

A Marietta, le président a dit clairement aux électeurs de l'Ohio qu'il s'agissait de voir le sénateur Robert J. McKelley choisi de nouveau. Bulkley a pour adversaire au primaire du 9 août l'ancien gouverneur George White.

M. Roosevelt a dévoilé à Marietta un monument aux pionniers de l'Ohio, il allait de l'avant en vue de trouver une solution aux problèmes sociaux et économiques. "Je suis sûr que vous irez de l'avant avec moi," a-t-il dit aux électeurs.

Curley de nouveau dans la lutte

Boston, 8. (P.A.). — M. James Curley, vétéran des luttes politiques dans le Massachusetts, et l'ancien maire du Congrès, Richard M. Russell, sont entrés aujourd'hui avec trois autres dans la lutte pour le poste de gouverneur de l'Etat de Massachusetts.

Une bombe détruit un autobus rempli de paysans arabes à la porte de Jaffa, à Jérusalem. — Quatre Arabes, sont tués et 36 blessés

Agitation en Transjordanie

Jérusalem, 8. (P.A.). — La grève arabe a gagné plusieurs villes de Palestine, aujourd'hui, compliquant davantage la situation et suscitant de nouvelles difficultés aux autorités britanniques qui s'efforcent de rétablir l'ordre.

La grève a commencé après un nouvel attentat: une bombe a éclaté à Jérusalem, à la porte de Jaffa, tuant quatre Arabes et en blessant 36.

Après l'explosion, trois Juifs et une écolière de 12 ans ont été arrêtés. Les témoins arabes ont dit que la fillette a jeté la bombe qui a ré-éclaté en pièces un autobus rempli de paysans arabes. Les autorités ont refusé de donner le nom de la fillette.

Avec ce dernier incident, les victimes de ces neuf derniers jours sont au nombre de 38 avec 150 blessés.

A la nouvelle de l'attentat d'aujourd'hui, la grève a éclaté dans plusieurs villes, y compris Acre, Samarie, Tulkarem, Jenin et Jaffa.

Les marins exercent la surveillance à Haifa où, mercredi, plus de 100 personnes ont été tuées ou blessées. Il est défendu de se promener dans les rues de Jérusalem la nuit. Un couvre-feu très sévère est mis en vigueur à 6 heures du soir et dure jusqu'à 5 heures 30 du matin.

Le couvre-feu est aussi en vigueur à Haifa, Jaffa et Tel Aviv.

Le croiseur "Emerald" a débarqué à Haifa 600 marins. Ils seront renforcés bientôt par un contingent de marins qui arrivera avec le cuirassé "Repulse".

Tout était calme, aujourd'hui, à la frontière qui sépare la Palestine de la Transjordanie. Sur cette frontière, hier, les troupes britanniques ont engagé le combat avec 600 Arabes.

Deux bataillons, d'un effectif total d'environ 1,600 hommes, sont attendus en Palestine pour servir de renfort aux forces britanniques dont l'effectif est déjà de 10,000 hommes.

La police a opéré l'arrestation de plusieurs dizaines de révisionnistes.

La Russie envoie une flottille de 200 avions au secours de la Chine

L'expédition Neville est saine et sauve

Les excursionnistes ont parcouru 300 milles du Colorado en 18 jours

Scientistes

Lee's-Ferry, Arizona, 8. (P.A.). — Six aventuriers, leurs provisions épuisées, sont arrivés aujourd'hui à ce poste avancé de la civilisation, après avoir parcouru 300 milles des cours tumultueux du Colorado.

L'expédition se compose de deux femmes, botanistes, et de quatre hommes. Leur descente du Colorado leur a pris 18 jours. Ils se sont servis pour ce faire d'embarcations sans moteur, qu'ils avaient fabriquées eux-mêmes.

Demain, la lutte contre le fleuve recommencera. Leur objectif ultime est le lac Mead, créé par le barrage Boulder, 666 milles de leur point de départ, Green River, Utah.

Les deux femmes botanistes sont Mme Alzada Clover, 40 ans, de l'université du Michigan, et son assistante, Mlle Lois Jetter, 25 ans; Les autres membres de l'expédition sont Norman D. Neville, de Mexican Hat, chef de l'expédition; M. Eugene Atkinson, de l'université du Michigan; géologues; M. Don Harris, de Soda Springs, Idaho, fonctionnaire du service géologique des Etats-Unis; M. W. C. Gibson, artiste-photographe, de San-Francisco.

Tous sont très enthousiastes à l'endroit de la première partie de leur voyage.

L'envoie de Hughes est remise à dimanche

New-York, 8. (P.A.). — L'envoie projetée du sportsman millionnaire, Howard Hughes, de New-York à Paris, qui devait être entreprise samedi, a été remise à dimanche, à cause de certaines "difficultés mécaniques de moindre importance".

Plusieurs de ces avions sont déjà rendus à Hankéou. — Ils seront pilotés par des aviateurs chinois bien entraînés

Les guerillas s'emparent de la centrale de Peiping

Hong-Kong, 8. (P.A.). — On rapporte de source autorisée qu'on est à livrer à la Chine une flottille de 200 avions de fabrication russe.

On affirme que plusieurs avions sont déjà rendus à Hankéou, capitale provisoire de la Chine. On en assemble d'autres en ce moment le long de la frontière du Turkestan, près de la Mongolie.

Parmi ces 200 avions, on compte 11 avions de bombardement de quatre moteurs, de type ultra-moderne, d'un rayonnement puissant.

On compte aussi des avions de bombardement légers et des légers; des monoplans de chasse pouvant faire de 270 milles à l'heure — soit un peu moins que les avions de chasse des Japonais — et des bi-plans de combat pouvant faire de 240 milles à l'heure.

La vente de ces avions aurait été faite à la Chine grâce à un crédit à long terme.

Ces nouveaux avions seront conduits par un nouveau groupe d'aviateurs.

(Suite page cinq)

Les chômeurs sont installés dans un parc, à Victoria

Ils ont évacué les quatre édifices municipaux où ils logeaient depuis 15 jours

Ordre maintenu

Victoria, 8. (P.C.). — Les chômeurs célibataires ont évacué aujourd'hui les quatre édifices mis à leur disposition par l'administration municipale. Ils se sont installés au parc Beacon Hill où ils continuent leur manifestation en vue d'obtenir un programme de travaux.

L'administration municipale avait mis ces quatre édifices désaffectés à la disposition des chômeurs pour une période de quinze jours. La période expirait aujourd'hui. Il y avait environ 825 chômeurs. Ils sont sortis paisiblement, la scène offrant un contraste frappant avec celle de l'évacuation forcée des édifices du Bureau de Poste et de la Galerie des Arts de Vancouver il y a quelques semaines.

Les chômeurs sont installés au parc dans l'intention d'y rester aussi longtemps que cela sera nécessaire. Ils ont ce soir réitéré leur intention de maintenir l'ordre durant leur stage dans la capitale.

UNE INONDATION FAIT 400 MORTS

A la suite de pluies torrentielles, une inondation terrible a balayé la ville de Kobe, Japon, détruit des milliers de maisons et causé la mort de plus de 400 personnes. Le quartier des affaires fut submergé sous douze pieds d'eau. Voici une vue générale de Kobe, dont la population est de 938,000 habitants.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of CirculationLe Canada, imprimé par la Compagnie de Publication de
Canada, limitée, au numéro 33, rue Saint-Jacques,
à MontréalRédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

SAMEDI, 9 JUILLET 1938

Que M. Duplessis précise !

La déclaration qu'a faite, hier soir, M. F.-J. Leduc, permet de supposer que l'ancien ministre de la Voirie a finalement appris, par les canaux officiels, le sort que lui a fait le premier-ministre de la province, et dont il avait été informé tout d'abord par les journaux. Il reste — fait sans précédent — qu'un ministre de la Couronne a été traité par le chef du gouvernement comme le dernier des garçons de bureau, qu'on aurait pris à voler des crayons. Indice révélateur des mœurs parlementaires du *Salon de la Race*. La façon de procéder de M. Duplessis n'est pas pour inspirer aux électeurs qui le voient agir le respect qu'ils voudraient avoir pour les ministres investis de l'autorité suprême dans la province. M. Duplessis fait bon marché de la dignité dont s'entourait habituellement le pouvoir, mais ses manières de buter ne font que le discréditer davantage dans l'opinion publique, chaque fois qu'il s'y abandonne.

Par centaines, des hauts fonctionnaires de l'administration provinciale ont été sommairement congédiés, depuis deux ans, et n'ont même pas eu la satisfaction d'apprendre les premiers leur destitution. Les derniers à subir ce sort ont été, ces jours derniers, les membres de la Commission des Accidents du Travail, qui apprirent soudain, par la radio, que le gouvernement leur avait donné des successeurs. Il en fut de même, il y a quelques semaines, pour le directeur artistique de l'*Heure provinciale*, M. Henri Letondal, qui entra un matin dans son bureau et y trouva installé celui que M. Bilodeau avait désigné pour le remplacer. Combien d'autres, parmi les serviteurs honnêtes de la province que M. Duplessis avait promis de ne pas dérangier, ont ainsi été traités sans les moindres égards ?

La déclaration de M. Leduc que nous publions aujourd'hui révèle la mésestimation qui sépara, dès le début du régime, le chef du gouvernement et son ministre, "le plus grand ministre de la Voirie depuis la Confédération", avait dit un jour M. Duplessis. M. Leduc, apparemment, se fit tout de suite des ennemis des requins du patronage qui entouraient M. Duplessis, en particulier de la bande vorace de M. Hortensius Béique et de certain entrepreneur qui a un excellent porte-parole auprès de M. Duplessis. M. Béique rageait de ne pouvoir mettre la main sur les contrats du ministère de la Voirie. Devenu organisateur du parti, il osa élever la voix et exiger ce qu'il s'était jusque-là contenté de demander : la tête de M. Leduc. Le sacrifice s'est maintenant consommé et M. Duplessis s'est chargé lui-même de la Voirie, afin d'être sûr de pouvoir y exercer selon son goût et suivant les besoins de la caisse électorale, les pratiques occultes du patronage. Il s'agit de mettre en valeur les cinquante millions que le gouvernement est autorisé à emprunter "pour assurer à la province un réseau routier de premier ordre".

Si l'on relit la brève déclaration du premier ministre et celle que vient de faire M. Leduc, on les trouve absolument contradictoires. Si naturel que cela soit, la question en jeu est trop importante, trop lourde de conséquences, pour que le public soit plus longtemps laissé dans l'ignorance. M. Duplessis prétend avoir congédié son collègue à cause de ses abus et l'ancien ministre de la Voirie affirme avoir encouru le déplaisir de son chef par sa trop inflexible rectitude de conduite. Qui des deux dit la vérité ? Si M. Duplessis a eu de bonnes raisons de chaharder son ministre, qu'il les fasse connaître. C'est d'ailleurs ce que lui demande M. Leduc. Il ne s'agit point d'une bagatelle, comme peuvent le croire les lecteurs du *Devoir*, à qui leur journal a pris le soin de présenter avec une sobriété significative les événements qui viennent de se dérouler à Québec. Si le premier ministre veut se rendre compte de la répercussion créée par son acte d'autocratie, qu'il jette un coup d'oeil sur les manchettes de la *Presse*, de la *Patrie*, du *Star* et de la *Gazette*. L'opinion publique a été profondément secouée par le congédiement sommaire du ministre de la Voirie et elle exige des explications.

Il est vrai qu'à défaut du chef du gouvernement, les autres ministres de l'Union Nationale pourraient nous renseigner sur ce qui a provoqué le départ de M. Leduc, mais aucun d'eux n'osera parler, après la peur bleue que vient de leur faire M. Duplessis. Imaginons-nous, en effet, la frousse de ces braves, à qui M. Duplessis a ordonné soudain de signer leur démission et qui, durant les quelques minutes d'interrègne qui s'écouleront, se demandent s'ils étaient eux aussi victimes du caprice olympien ou si le boss les reprendrait... Franchement, c'est pas des tours à jouer, dut se dire M. William Tremblay qui, paraît-il, n'en menait pas long depuis que les pressissements du sieur Bellemare sont connus.

Il reste que la Province a changé de gouvernement et que M. Duplessis voudrait qu'on le croie sur parole quand il affirme que c'est pour le mieux.

Il nous semble que la démocratie bien comprise commande des manières moins cavalières.

Le commissaire adjoint F. J. Mead

Des représentants du Barreau de Montréal, des amis et camarades du commissaire adjoint F. J. Mead, commandant de la division "C" de la gendarmerie royale du Canada, lui offrirent hier soir un dîner d'adieu à l'Hôtel Windsor. Car M. Mead quitte Montréal pour se rendre à Halifax où il poursuivra son œuvre entre toutes bienfaisantes d'épuration de la société.

Le commissaire adjoint F. J. Mead devint membre de la Royal North West Mounted Police en juillet 1910, à Regina. Il fit ses premiers mois de service au Fort McLeod en Alberta. Après un stage dans la région de la Rivière de la Paix, il fut promu au grade de sergent-major. En qualité de lieutenant, M. Mead combattit en France au cours de la guerre et regagna son retour du front le grade d'inspecteur de la police fédérale.

Sept ans de service au Manitoba, trois ans au sud de l'Alberta, cinq ans à Vancouver illustrèrent les qualités exceptionnelles du brillant officier de police. En quittant Vancouver, en 1933, pour prendre à titre de surintendant le commandement de la division "C", il était directeur du département des enquêtes criminelles. M. Mead fut promu au grade de commissaire adjoint en 1936.

À Montréal, comme dans le grand port occidental du Canada, le commissaire s'est signalé par ses méthodes de combattre les *bootleggers* et les trafiquants de narcotiques. Son habileté n'est pas seulement reconnue de ses chefs mais même du ministre fédéral de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe. Celui-ci déclarait en effet à la Chambre des Communes, le 29 juin dernier, à propos des affaires de la Nouvelle-Écosse : "Je ne sais pas s'il est déjà nommé à ce poste, mais on a l'intention d'envoyer en cette province le commissaire adjoint Mead. Il a fait à Montréal un travail très efficace dans le genre de celui qui est nécessaire en Nouvelle-Écosse. Il s'y rendra en qualité de commandant, au cours de l'été, et il faut espérer qu'il accomplira un travail aussi excellent que celui qu'il a accompli à Montréal."

Nos félicitations au commissaire adjoint F. J. Mead, digne représentant de cette gendarmerie royale canadienne qui "attrape toujours son homme".

Choses du temps

Pour l'enseignement primaire

Notre confrère le *Journal*, de Québec, s'indigne fort à propos de l'apathie du public canadien-français à l'égard de l'éducation. "Les parents, écrit-il, ne sont aucunement intéressés au fonctionnement des écoles, à l'enseignement qui s'y donne, au traitement des professeurs..." Le *Journal* a pleinement raison : l'enseignement officiel ne fera aucun progrès chez nous tant que les parents n'auront pas pris au sérieux les problèmes qu'il comporte. Nous sommes entièrement de son avis : "En ce qui concerne l'enseignement primaire, le grand problème, à l'heure actuelle, est le traitement des instituteurs et des institutrices."

On admet généralement, écrit notre confrère, qu'il faut des écoles, des livres, des élèves, même qu'il faut des professeurs ; mais que ces professeurs et institutrices doivent être payés convenablement, voilà ce que tout le monde n'admet pas. Et il a raison ceux qui font la relation entre la qualité de l'enseignement et le salaire de ceux qui le donnent. Bien des gens se croient d'esprit latin, voire français, parce qu'ils pensent (ce qui fait d'ailleurs leur affaire) que les services intellectuels doivent être gratuits. C'est pour avoir mesquiné sur ce chapitre que les Canadiens français se trouvent actuellement dans une situation d'infériorité. Notre problème national ne présente des aspects multiples, mais personnel ne le résout sans se placer au cœur même du problème, c'est-à-dire à l'endroit exact de l'enseignement.

Nous aurons l'enseignement que nous méritons. C'est dire que l'enseignement primaire ne produira chez nous son action totale que si les instituteurs sont rémunérés convenablement. Cherchez, si vous le voulez, une autre solution au problème qui nous occupe.

L'intellectuel en Allemagne

Deux nouvelles s'éclairent l'une l'autre et concourent à montrer l'Allemagne telle qu'elle devient, c'est-à-dire un pays où la vie et l'esprit tend de plus en plus à se restreindre aux laboratoires des savants. Une brève dépêche annonce laconiquement que le célèbre écrivain Erich-Maria Remarque, l'auteur d'*A l'Ouest, rien de nouveau* et du *Chemin du Retour*, vient d'être privé de la citoyenneté allemande. Remarque, d'ailleurs, habitait la Suisse depuis neuf ans. D'autre part, la Correspondance Havas rapporte que la profession d'instituteur intéresse de moins en moins les jeunes gens. La *Correspondance Economique* du parti national-socialiste précise que, sur 25,600 bacheliers, en 1938, seulement 1,900 ont manifesté le désir de devenir instituteurs, c'est-à-dire quatre fois moins qu'il n'en faudrait. La *Correspondance économique* souligne que cette régression menace, non seulement l'enseignement, mais aussi directement l'économie allemande, en raison de la nécessité pour celle-ci d'avoir à sa disposition des professeurs spécialisés. Berlin a rejeté Remarque de la nation allemande parce qu'il est un écrivain pacifiste. Comment veut-on que la jeunesse puisse songer à l'enseignement dans un pays où la liberté intellectuelle n'existe plus et où seul la force physique et le goût de la guerre ont du prestige ?

La N.B.C. ressuscite le théâtre

La radiophonie aura énormément contribué à élever le niveau intellectuel et le goût des peuples d'Amérique. Elle a d'abord habitué les oreilles de ces peuples barbares qui habitent le Nouveau-Monde à écouter et puis à aimer voire la musique de Bach. Les directeurs de la National Broadcasting Corporation ont eu l'heureuse inspiration de ressusciter

le théâtre aussi bien qu'ils ont contribué à remettre en honneur dans le peuple la musique la plus belle. Des expériences tentées au cours de la saison dernière prouvent que des milliers d'Américains et de Canadiens se réjouissent d'écouter les meilleures œuvres du répertoire de théâtre international.

Un si grand nombre de lettres et de messages téléphoniques ont salué et approuvé le programme des *Great Plays*, que la N.B.C. a décidé de poursuivre la même œuvre d'éducation théâtrale, au cours de la saison prochaine, de façon à faire connaître les plus belles œuvres dramatiques depuis les Grecs jusqu'à nos jours, sans oublier les mystères et les jeux du Moyen-Âge, les fantasmes du théâtre italien, les chefs-d'œuvre des répertoires français, russe et scandinave.

Après cela nous aurons quelques sérieux motifs de demander aux directeurs du poste CBF de faire davantage pour que nos gens connaissent et aiment, en bonne langue française, le répertoire du théâtre universel.

Défense de la langue française

Le tout est de s'entendre

Bien que je sois, on s'en doute, biaisé par l'habitude, l'imprévu, l'étrangeté de certaines des lettres que je reçois me laisse encore parfois interloqué. En voici une, par exemple, qui m'arrive de Moscou. Et à quel propos ? J'avais terminé par ces mots ma chronique : "Il y a aussi la faim qui est l'axe de l'humanité ; la vie des mortels a deux pôles, la faim et l'amour ; mais comme ces métaphores sont d'Anatole France, je cherche où j'ai mis le manteau de Noël". Ce qui a ému, en me lisant, mon correspondant de l'U.R.S.S., c'est que je semble attribuer à France des métaphores qu'il croit bien avoir rencontrées dans les *Poèmes en prose* de Tourguéniev. Et là-dessus il a remué toute sa bibliothèque pour vérifier si c'était bien là ou dans quelque autre ouvrage de l'auteur des *Terres vierges* et de *Fumée* qu'il avait déjà vu l'axe et les pôles. J'avais eu, quant à moi, moins de conscience ; car j'avais tout bonnement cité de seconde main, sur la foi d'un autre correspondant.

Mais de quoi donc s'agissait-il ? comme répétait à tout propos le maréchal Foch. Point, à coup sûr, de ces deux pauvres métaphores, qui traînent partout, et qui ne valent pas que celui-ci ou celui-là en revendique la priorité : il s'agissait de leur union mal assortie, et je ne vois pas Tourguéniev aux champs élysées disputant à France l'honneur d'avoir fait ce mariage : il n'y a pas de quoi être si fier. Ces sortes de méprises, qui pourraient me faire sourire, m'inquiètent plutôt. C'est que j'appartiens à une génération dont les éducateurs proscrivaient comme grossière l'expression "Vous ne m'avez pas compris". Ils nous enseignaient qu'il faut dire : "Je ne me suis pas fait comprendre". Je relis toutes ces lignes, elles me semblent claires comme le jour. Comment ai-je pu ne pas me faire comprendre ? Je proteste que ce n'est pas ma faute, mais je n'en suis pas moins confus.

J'éprouve encore plus d'embarras peut-être à satisfaire un officier supérieur, qui m'écrit, d'ailleurs en termes courtois et même déférents : "Monsieur, On me dit que vous avez condamné *pylône*, employé dans le sens en usage chez les ingénieurs électriciens, c'est-à-dire grande et forte poutre verticale soutenant les fils conducteurs d'une ligne de transport de force. Votre décision est-elle sans appel ? Dans ce cas elle me gênerait beaucoup. Colonel de génie, ayant à m'occuper sans cesse de lignes de transport de force, comment dois-je dire ? Est-ce parce que *pylône* veut dire porte que *pylône* est définitivement attaché à cette signification ? Ne serait-il pas à la fois libéral et plus généreux de rechercher comment le sens moderne peut se déduire de son ancien ? Ou même, tout simplement, en bon griffier de l'usage, d'enterrer *pylône* ? Au demeurant, la porte monumentale de l'Exposition, place de la Concorde, n'était-elle pas composée de quatre pylônes ? Alors ?"

Je suis infiniment de gré à cet officier supérieur de n'avoir pas commencé sa lettre, ainsi que la plupart de mes correspondants, par ces lignes : "Monsieur, Je ne puis poser une question qui prouve qu'il ne le lit jamais. C'est par où l'on dirait qu'il se condamne les emplois courants de *pylône*, et il me demande si ma décision est sans appel ; mais je n'ai pris et je n'avais à prendre aucune décision. Si vous me demandez à midi quelle heure il est, et que je vous réponde : "Midi", me direz-vous : "Votre décision est-elle sans appel ?" Est-ce parce que *pylône* veut dire porte qu'il est préférable de ne pas appeler *pylône* ce qui n'a rien d'une porte ? Oui. Est-ce que la porte monumentale de l'Exposition, place de la Concorde, n'était pas composée de quatre pylônes ? Non. Les ingénieurs électriciens appellent *pylône* une grande et forte poutre verticale soutenant les fils conducteurs d'une ligne de transport de force, et si je proteste qu'ils ont tort, je les gênerai beaucoup. J'en serai navré ; mais supposez qu'il leur ait passé par la tête d'appeler cette poutre verticale un obélisque, ferez-vous appel à mon libéralisme et à ma générosité pour justifier un emploi d'obélisque à peu près aussi extravagant que celui de *pylône* ?

Rechercher comment le sens moderne peut se déduire du sens ancien ? Mais seuls les mots de la langue vulgaire évoluent au cours des âges : les mots savants comme *pylône* ne changent d'acceptation (comme précisément *pylône*) que grâce à l'ignorance de ceux qui les emploient : ils feraient mieux d'en choisir d'autres, moins ambitieux et plus connus. Un seul sens second de *pylône* est acceptable, et encore ne le recommanderai-je point. Il est proposé par le *Larousse* du vingtième siècle, en termes dont la précision ne laisse rien à désirer : "Motifs décoratifs en forme de piliers quadrangulaires, placés aux cotés d'une entrée : les pylônes du pont Alexandre-III".

Enfin, mon correspondant m'adjure d'enterrer simplement le sens dit moderne de *pylône* "en bon griffier de l'usage" ; et je suis bien aise qu'il me donne l'occasion de dire une bonne fois ce que je pense de ce rôle de "griffier de l'usage" qu'on prétend réduire les défenseurs de la langue française. Même à l'époque où les premiers académiciens, chargés de "donner des règles fixes à notre langue", s'intitulaient modestement les greffiers de l'usage, ils entendaient bien se réserver un droit de regard qui n'est pas d'ordinaire dans les attributions des greffiers. Ils compartaient les usages, souvent très divers, de la Cour et de la Ville, des honnêtes gens, des écrivains, les les critiques, et ils donnaient sur chaque point une opinion motivée. Aujourd'hui, on veut que nous "entérinions" sans discuter, dès que l'usage est constaté, *avéré*. Il est bien facile de voir où cela nous mènerait, et de quel train.

C'est la pure théorie du fait grammatical et je vous défie de trouver une raison valable pour approuver celui-ci, condamner celui-là, si usage vaut titre, comme pour les meubles, possession vaut titre. *Causser* et *Je m'en rappelle* sont aussi titres prétendus, et même davantage, que *pylône* : à quel titre prétendez-vous que j'entérine *pylône* et que je rejette *causser* et *Je m'en rappelle* ? C'est pour votre commodité ? Encore une fois je suis au regret de vous gêner, mais je ne saurais entrer dans ce genre de considérations.

Toutes les vieilles dames du temps que j'étais enfant disaient que les objets fragiles étaient "causés". Je me rappelle encore le désespoir de "ma grand-mère" quand mon grand-père, après lui avoir répété vingt fois que cela n'avait aucun sens, finit par se fâcher. Elle cédait, parce que le devoir d'obéissance de la femme était encore inscrit dans le Code civil. Chaque fois que *causer* lui venait aux lèvres, elle le retenait ; mais elle grommelait quelque chose comme le *E pur si muove* de Galilée. C'est par cette discipline que l'on maintient une langue : de nos jours, hélas ! il n'y a aucune discipline dans les fa-

milles, et je n'ose dire quels exemples de français les aînés donnent aux jeunes.

Je me suis encore attaché à ces pylônes, mais je ne dois pas négliger le dernier paragraphe de la lettre à laquelle je réponds. "Autre point, m'écrit mon correspondant, sur lequel, selon mes officiers, vous auriez pris une attitude intransigente : *Je vous rends compte que*. Vous avez acculé ainsi un certain nombre de jeunes puristes à l'affreux *Je vous rends compte de ce que...* Comprenez-vous la lourde responsabilité que de gâter de cœur vous avez prise ? Je la comprendrais et j'en serais acablé si j'avais, en effet, recommandé l'affreux *Je me rends compte de ce que* ; mais, premièrement, si j'ai touché à cette question qui ne me paraît pas d'une importance capitale, c'est parce que j'ai reçu, je reçois encore d'innombrables lettres d'officiers qui ne peuvent souffrir *Je vous rends compte que...* et qui me demandent mon sentiment. Je crois leur avoir toujours répondu que cette expression ne me semblait pas correcte, mais qu'il était bien facile de s'en tirer en tournant la phrase autrement : "Je vous rends compte de ce qui suit, deux points à la ligne". Plusieurs m'ont écrit que cette formule n'avait pas été agréée vu qu'elle n'est pas réglementaire. Sur ces questions d'ordre militaire, je décline toute compétence.

Ne craignez pas qu'après avoir consacré plus de trois quarts de cette chronique aux pylônes, dont je croyais bien n'avoir plus jamais occasion de parler, puis à *rendre compte que*, je revienne encore, pour finir, au fastidieux *me...* pas que ; mais j'avais, la semaine dernière, écrit à ce propos : "Quand on dit — et on a raison de dire — que rien moins que ne doit jamais être pris qu'un sens négatif, que prouve cette citation de Bossuet : "Ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'apôtre ?" Elle prouve simplement que Bossuet a fait une faute ; ce qui arrive aux plus grands, et la faute d'un grand écrivain n'est pas un précédent que les petits aient le droit d'invoquer." Je ne retire, naturellement, rien de cette conclusion ; mais, sur la faute ou prétendue faute de Bossuet, j'ai reçu hier une consultation si bien faite que je crois devoir la communiquer à mes lecteurs.

"C'est une faute à votre avis. Mais avez-vous pris garde que Bossuet commet bien souvent cette faute ? Cette récidive, notamment dans les oraisons funèbres, qui furent polies et repolies, a de quoi étonner, n'est-il pas vrai ? Bossuet aurait donc fait faute à bon escient. Ce qui est grave. Si grave qu'à votre place je ferais cette simple réflexion : certes, j'approuve cette façon de dire, qui est celle d'un de nos grands-pères en immortalité. "Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir" ; mais entre ce rien de moins et le rien moins de Bossuet, y avait-il, au dix-septième siècle, une telle différence que je doive absolument admettre l'un et rejeter l'autre ? Et je prendrais mon Littré. J'y verrais que Bossuet pouvait s'autoriser d'illustres précédents : qu'en 1549 Joachim du Bellay, si grand ennemi des pédants et des premières de son temps, a bien écrit : "Je ne suis assez blasé la sottise arrogante et téméraire d'aucuns de notre nation, qui, n'étant rien moins que Grecs ou Latins, méprisent toutes choses écrites en français." Mais, quelques pages plus loin : Brief, en toutes formes et manières de vivre "non moins louables que profitables, nous ne sommes rien moins que les anciens." Et sans m'arrêter à une citation de la *Satire Ménippée*, pourtant aussi décisive, je cesserais de penser que Bossuet faisait une faute en prenant rien moins que autrement qu'au sens négatif."

Je n'ose me prononcer encore, mais je suis fort ébranlé. Et voilà, quoi que l'on en doive penser, une consultation nourrie, sérieuse, qui pourrait servir de modèle aux messieurs de l'Office.

(Le Temps)

LANCÉLOT.

Le siècle de l'effort infime

J'assistais, le mois dernier, à une séance du conseil de la radiodiffusion. L'entretien roulait sur certaines conférences de philosophie qui vont, des ceintures, prendre place dans les programmes. Les membres du conseil s'étaient assez vite mis d'accord sur la substance des entretiens ; mais, quand on vint à parler de l'étendue de ces entretiens, le conseil parut plongé dans le plus grand embarras. Certains conseillers estimaient qu'une conférence sérieuse peut durer une demi-heure, d'autres semblaient redouter que le public ne supportât mal un si grand effort intellectuel. Je crois me rappeler que la durée des conférences fut, après divers débats, fixée à vingt-cinq minutes.

J'ai longuement réfléchi sur cette petite controverse. Il est bon, je le reconnais, de ne pas dénigrer le grand public de la spéculation pure en le soumettant à des épreuves trop prolongées. Mais, à vrai dire, je n'ai pas la moindre inquiétude à ce sujet. Tout semble s'ordonner, dans la société moderne, pour déshabiller l'homme de l'effort soutenu, que cet effort soit de travail ou même qu'il soit de plaisir. Si je m'en tiens aux faits de la culture intellectuelle, de la culture quotidienne et des divertissements liés au système de la culture, je suis bien obligé de dire que la décadence est rapide.

Les contenus publiés dans la presse quotidienne sont de plus en plus courts, de plus en plus rudimentaires. La faute n'en est pas aux auteurs. On leur mesure la place, et tout donne à penser que les contenus, à l'avenir, devront tenir en vingt lignes. Il ne faut pas fatiguer le lecteur, déjà si distrait. Les hebdomadaires admettent des récits plus longs, je veux bien le reconnaître. Mais la longue nouvelle, si glorieusement représentative de notre littérature, va fatalement disparaître. Les revues en publient peu, parce qu'elles n'en trouvent guère — j'entends de bonne qualité. — Je ne suis pas absolument sûr que tout cela manifeste le goût ou la volonté du public. Les serviteurs du public ont si grand soin de le flatter qu'ils finiront par l'avilir. Un article de quelque étendue que soient ses places, aujourd'hui, que dans les grosses revues, et les grosses revues ne trouvent dans les conditions actuelles, que par des miracles d'adresse et d'économie. Nous voyons venir le temps où les études sérieuses et longuement développées ne pourront plus paraître nulle part. La foule ne sera nourrie que de babioles et de miettes. Nous sommes quelques écrivains à lutter vigoureusement pour maintenir dans le public le goût des ouvrages de longue haleine, des grands romans, par exemple. Et il se trouve des roquets pour nous aboyer aux chausses. Ce serait désespérant si ce n'était risible.

Les arts du spectacle succombent au même vertige. La morale du cinéma, je pense l'avoir déjà dit, mais le moment est venu de le répéter avec force, la morale du cinéma semble d'épargner au spectateur tout effort de réflexion, tout effort d'intelligence. Ce n'est même plus un spectacle, c'est une fuite, une déroute. Gens de la production et gens de l'exploitation, artistes et techniciens, tout ont une peur effroyable que le public ne s'ennuie. Le public, ainsi méprisé, devient de plus en plus sensible à l'effort, quand il en doit faire. Qu'on ait l'air de lui proposer dix secondes d'application et le public, déconcerté, considère une telle requête, de la part des cinéastes, comme une indélicatesse et même comme un manque d'égards. Je ne connais vraiment pas de plus basse démagogie intellectuelle.

La radiophonie renchérit sur cette pratique lamentable. Il paraît que, pour les contes diffusés de temps en temps, cinq minutes, c'est beaucoup trop. Que si l'on demande à tel grand savant de faire une conférence sur l'œuvre de sa vie entière, on lui donne un petit quart d'heure. Figurez-vous un peu que le public pourrait bâiller ! Ce serait une catastrophe !

On oublie sans doute que le public a ses défenses et que, s'il s'ennuie soudain, il n'est guère embarrassé pour tourner le robinet et changer de bavardage.

Et même, il n'est pas insensé de prévoir qu'un jour à venir le public, le public innocent et qui prend petit à petit les habitudes qu'on lui donne, ne pourra plus tolérer que des slogans et qui sait, plus tard encore, n'admettra plus que des bruits, des cris, des onomatopées.

Dépendant que des peuples entiers sont soumis à ce régime, que l'on pourrait appeler le régime de l'effort infime, l'avenir arrive sur nous, avec ses guerres interminables, ses exigences monstrueuses, toutes ses douleurs infinies.

(Le Figaro)

Georges DUHAMEL, de l'Académie française.

Les livres

LA PENTECOTE, Epilogue du "Dieu Vivant", par Cita et Suzanne Malard, avec une préface de R.P. Lhonde. Un volume. Editions Spes, 11 rue Soufflet, Paris, Edit.

Le curieux et émouvant radio-reportage sur la Passion imaginé par Cita et Suzanne Malard : *La Dieu Vivant*, n'a pas seulement suscité parmi les auditeurs l'élan extraordinaire d'admiration que l'on sait. Cette œuvre, qui enrichissait la littérature d'un genre nouveau, a rencontré également un beau succès de lecture.

Comment n'en serait-il pas de même pour *La Pentecôte*, qui en est si magnifiquement l'épilogue ? Le reporter se retrouve à Jérusalem le jour de la Pentecôte ; il écoute le récit de l'Ascension, qui lui fait les témoins ; il décrit l'attente des Apôtres dans le Cénacle, et brusquement l'effusion du Saint-Esprit la prédication qui commence, à tous les peuples.

Ceux qui auront écouté le radio-reportage de la Pentecôte voudront retrouver le texte de cette extraordinaire évocation, où surgissent des représentations de la vie de l'Église et de l'Évangile, tant des cinq parties du monde, et d'où part une enquête qui nous fait parcourir dans un raccourci intense toute l'histoire de l'expansion de l'Église et des Missions. Comme au cours d'un vol plané sur les siècles, les premiers martyrs et les Chrétiens des Catacombes, François-Xavier et le Japon, la prédication en Océanie, toute l'actualité missionnaire nous sont rendus dans leur présence et dans leur vie, presque comme sous l'oeil éternel.

"Nous ne pensons pas, dit le P. Lhonde, dans sa préface, qu'il ait existé dans notre littérature beaucoup de pages d'un tel lyrisme par l'accumulation des faits et des suggestions se précipitant sans se bousculer, s'enchaînant les uns aux autres sans qu'il y ait dans cette prodigieuse énumération ni surcharge ni monotone." C'est en effet toute l'Église qui est la évoquée.

Ainsi, dans *Le Dieu Vivant*, l'art nouveau de la radiophonie contribue à nous rendre plus sensible la permanence de la Passion ; dans *La Pentecôte*, le même art nouveau se sert encore de ses moyens techniques les plus habiles et les plus puissants pour nous donner une notion immédiate et sensible de la continuelle prédication qui réunit dans tout l'univers les peuples aux pieds du Christ. Une telle œuvre, qui est unique et à laquelle la radio donne une immense retentissement, doit être lue et méditée par tous.

Ajoutons qu'une version cinématographique de la Pentecôte présentée sous ce titre "Catholicité", au concours international de scénario organisé par l'"Illustrazione Vaticana", vient d'obtenir le prix de 5,000 livres attribué au meilleur scénario de propagande religieuse.

CHANCE ET BONHEUR, par Edouard de Trey-meur. Un volume. Les Livres Nouveaux, 7, Place Saint-Pierre, Avignon, France, Edit.

Cet ouvrage qui évoque la Bretagne n'est, comme nous en avertit l'auteur, qu'un aspect de cette terre si variée : il évoque un petit coin de Cornouailles. Mais dans cet aspect réduit que de coutumes originales, que d'aspects pittoresques. Aussi le lecteur enchanté s'il ne connaît pas ces régions, en suivant le développement de l'intrigue, fera tout d'abord un beau voyage de découverte, il sentira le souffle du vent du large passer tout près de lui avec de grands vols de mouettes. Il pénétrera aussi dans les intérieurs d'abord un peu rebuts pour qui ne sait pas voir, mais où l'on découvre ensuite de si jolies choses.

Tout cet ensemble est décrit avec un rare bonheur d'expression. Mais ce ne sont pas seulement les choses inanimées que l'auteur a saisies, ce sont aussi les âmes.

L'intrigue se noue autour d'une jeune institutrice publique qui arrive dans ce coin perdu. Et voici se groupant autour d'elle tous les personnages du bourg, de ses condisciples aux parents des enfants de la châteline à l'aubergiste, ils sont tous pris sur le vif.

Le récit de pittoresque devient poignant par l'amour que porte la jeune fille au jeune clerc de notaire malade, tuberculeux... Cet amour n'a d'autre couronnement que la mort du fiancé qui achève le récit dans une atmosphère tragique et désolée.

LE PERE PIERRE CHAMPION, s.j. L'ÉVANGÉLISTE DU PERE LOUIS LALLEMANT ET DE SON ÉCOLE, commenté par le R.P. Aloys Pottier. Un volume. Editions Spes, 17 rue Soufflet, Paris, Edit.

Deux pages de l'abbé Bremond au début de son volume sur "l'École du Père Lallemant" ; deux articles publiés dans le *Messenger* du Cœur de Jésus ; tel est, semble-t-il, tout le tribut que les lettres françaises ont payé, sauf quelques discussions sur ses écrits, à l'écrivain pourtant si original à qui nous devons : "La Vie et les traités du Père Rigolot" ; "La Vie et la doctrine spirituelle du P. L. Lallemant" ; "La Vie des Fondateurs des Maisons de retraite" ; les trois volumes de "Lettres du P. Surin" etc.

Il y avait une lacune à combler ! Le Père Aloys Pottier, dont les études sur le Père Lallemant sont bien connues, vient de s'en charger. D'un texte anonyme, enrichi de ses recherches personnelles, il a fait sortir une vie de 300 pages, accompagnées d'une vingtaine de lettres de direction soigneusement annotées, — dont il suit que le P. Lallemant est le Jésus de son École et qu'il fut leur égal en vertu de l'évangélisme — et qu'il fut leur égal en vertu de l'évangélisme.

Tout ce qui est donné par l'anonyme — sûrement identifié — comme étant du Père Champion, par exemple les nombreuses lettres à sa famille, a été reproduit tel quel, légèrement abrégé quelquefois. L'auteur s'est inspiré de la substance du reste, pour nous livrer une histoire vivante, alerte, colorée, où l'on voit son héros se dessiner, grandir, s'imposer dans un relief saisissant, avec son caractère équilibré, la fougue de son zèle, ses qualités d'organisateur, son éminente piété envers Marie. Le cadre où se déroule sa vie présente des côtés pittoresques qui, grâce à sa correspondance, le mettent à chaque instant sous nos yeux : le manoir familial de la "Mahire", près de Vire, où s'éleva son enfance ; les nombreux collèges où durant dix ans il fut professeur ou "proficulus cubilici" ; ses voyages en coche ou à pied, surtout ce fameux voyage "à l'apostrophe" de Paris à Marseille, au cœur de l'été, en vue de son départ pour les missions, "départ manqué" événement de toute première importance pour l'histoire du mysticisme français ; et ses missions urbaines ou rurales, et ses expéditions maritimes, avec tempêtes et naufrages, à la suite du maréchal d'Estrees. — C'est à Nantes qu'il passa les vingt dernières années de sa vie, gouvernant les Maisons de Retraite qu'il avait fondées, travaillant "aux ouvrages" que le Père Huby l'avait engagé à entreprendre, et auxquels il donnait le peu de temps que ses occupations lui laissent libre. On comprendra mieux l'ouvrier, quand on aura vu à son atelier, débordant par les travaux de son ministère, faisant valoir les joies que les grâces de choix dont le ciel le combla et mourant "en odeur de sainteté".



L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

Windsor
CHATELAIN

On démolit dans le vieux Montréal un hôtel jadis chic

L'ancien Hôtel du Canada de 1846 n'est plus que ruines après un récent incendie

Son histoire

On achève, au coin des rues St-Gabriel et St-Thérèse, la démolition d'un immeuble historique datant de 155 ans, à la mode, une manufacture de chaussures et une usine où l'on fabriquait des broches.

C'est là, derrière le nouveau Palais de Justice que se déclarait un violent incendie le 5 mai dernier. Les flammes firent rage mais n'attaquèrent pas les maçonneries épaisses consolidées de grandes poutres de bois qui s'ensévelissent maintenant sous les débris.

Le constructeur de la maison fut Benjamin Frohisher, fondateur de la North-West Company, société de commerce de fourrures qui se fusionna plus tard avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il acheta le terrain, et quelques années plus tard, sous la direction d'Aimé Béliveau. En 1874, il se présente dans cet hôtel, l'un des plus luxueux de l'époque, un Français d'origine noble, prétendant — n'allait-on pas jusqu'à dire qu'il était de sang royal — lequel noble Français ayant maille à partir avec une fortune adverse après des années de dilapidation aux Etats-Unis se flamba la cervelle dans l'une des chambres. Il s'était enregistré sous le nom de Charles Lormier.

Vers la même époque, l'hôtel servait de scène à une comédie d'Hector Berthelot, fondateur du "Canard". L'établissement, éclipsé par des hôtels de meilleure tenue, devint ensuite une manufacture de chaussures et une usine où l'on se fabriquait des broches, jusqu'à ce que, en mai dernier, le feu s'y déclara, pour la première fois depuis sa construction.

Un sauvetage qui faillit tourner à la tragédie

Prince-Albert, 8 (P.C.) — Le docteur Beattie Martin a été la victime d'une explosion aujourd'hui en tentant de retirer d'un puits les cadavres de M. Fred Carter, gardien du parc national de Prince-Albert, et de George Panter, son assistant. Ces deux derniers sont morts asphyxiés en descendant dans ce puits qu'ils étaient en train de nettoyer. Ils avaient l'habitude d'abaisser au moyen d'une pompe actionnée au gaz, pour ensuite descendre mettre la dernière main au nettoyage. Ils n'en remontèrent pas, succombant à l'asphyxie.

Le docteur Beattie Martin, en voulant retirer les cadavres, a d'abord voulu d'assurer de l'état de l'air du puits et dans ce but il y jeta un morceau de papier allumé. La flamme mit le feu aux gaz qui subsistaient et une explosion se produisit, projetant le docteur Martin à quinze pieds, mais sans lui faire autre mal.

La veuve Beckers condamnée à mort pour 11 meurtres

Comme on n'exécute plus personne en Belgique, l'empoisonneuse ira en prison

Liège, Belgique, 8 (P.A.) — Pendant que la foule criait à l'extérieur "Tue-la!" Maria Petitjean Beckers, connue sous le nom de veuve Beckers, a été trouvée coupable aujourd'hui de 11 assassinats par empoisonnement et a été condamnée à mort.

Cependant, comme en Belgique on n'a plus recours à la peine capitale, la sentence d'empoisonnement a été automatiquement commuée en une sentence de prison pour la vie.

Cette empoisonneuse de 58 ans a perdu l'indifférence qu'elle avait affichée durant tout le temps qu'a duré le procès, un des plus sensationnels de l'histoire de Belgique. Quand le verdict a été rendu, elle s'est mise à pleurer.

Le ministère public a allégué que la veuve Beckers se mettait à l'affût dans un parc et se faisait des amis qu'elle empoisonnait ensuite après avoir emprunté ou volé leur argent.

On a versé au dossier de la cause 1,800 accusations, remontant à six ans, année où M. Charles Beckers, le mari de l'accusée, fut pris soudain d'un étrange mal d'estomac et mourut.

La plupart des victimes de l'empoisonneuse étaient des femmes.

La dernière exécution capitale en Belgique a eu lieu à Ypres le 1er juillet 1863. Un ouvrier agricole fut décapité pour trois meurtres.

La tête, au lieu de tomber dans le panier, roula en bar de l'estrade. Un spectateur la reçut dans ses mains. Il regarda les traits de la victime et en fut tellement horrifié qu'il perdit la raison. Il mourut dans un asile.

Depuis lors, les rois belges, durant trois règnes, ont toujours gracié les condamnés à mort. Si le roi Léopold ne gracie pas formellement l'empoisonneuse, celle-ci sera exécutée en effigie.

Réduction considérable de la culture du coton

Washington, 8 (P.A.) — L'Agricultural Adjustment Administration a dit aujourd'hui qu'une diminution de 5,567,000 acres dans la superficie totale consacrée à la culture du coton aux Etats-Unis prouvait de façon concluante l'efficacité des lois américaines pour le contrôle des récoltes. Le 1er juillet, on comptait aux Etats-Unis 26,904,000 acres plantés en coton, contre 34,471,000 l'an dernier.

Suggestion de l'Aga Khan

Glasgow, Ecosse, 8 (P.A.) — L'Aga Khan, président de la Société des Nations, a suggéré aujourd'hui la formation d'une union économique des Etats d'Europe comme meilleur moyen de rendre à la S.D.N. son influence.

M. Bonnet est optimiste

Paris, 8 (P.C.-Havas) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Georges Bonnet, a dit aujourd'hui au conseil des ministres que bien que la présente situation en Europe réclame une vigilance constante, aucun des problèmes en suspens n'a été aggravé et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Londres voudrait établir une base aérienne au Canada

L'Angleterre serait prête à dépenser \$1,000,000,000 à cette fin

5,000 avions

New-York, 9 (P.A.) — Le New-York Herald-Tribune dans un article publié aujourd'hui en première page dit:

La possibilité de l'établissement au Canada d'une puissante base d'approvisionnement et d'entraînement pour l'aviation militaire de Grande-Bretagne, afin d'éloigner une grande partie de la R.A.F. de la vulnérabilité géographique de l'Angleterre, a été indiquée hier (vendredi) quand on a annoncé que la mission britannique de l'Air lors de sa récente visite aux Etats-Unis avait cherché à persuader les manufacturiers canadiens d'avions d'établir une aviornerie au Canada en leur promettant d'acheter 1,000 avions.

On assure que la discussion du projet est si avancée dans les cercles diplomatiques et militaires que l'on se demande comment probable une dépense de \$1,000,000,000 pour le gouvernement britannique pour l'entrepriser qui ne consistera pas seulement en une manufacture d'avions et en une base aérienne, mais encore dans un champ d'entraînement qui sera constamment utilisé pour la formation d'un nombre de pilotes suffisant pour équiper 5,000 appareils de la R.A.F. qui auront leur base permanente au Canada. (Le premier ministre King a déclaré récemment que les pilotes britanniques pourraient venir faire leur entraînement au Canada, mais à la condition qu'ils le fassent dans les écoles canadiennes d'aviation et sous le contrôle du ministère canadien de la Défense nationale. — N.D.R.)

La mission britannique de l'Air, qui dirigeait M. James G. Weir, officier de la réserve aérienne britannique, est venue en avril et a signé des contrats pour l'achat de 400 appareils pour la R.A.F. Le prix de ces appareils a été évalué à \$25,000,000. La Lockheed Aircraft Corporation, de Burbank, Californie, doit fournir 200 avions et la North American Aviation, d'Inglewood, Californie, les 200 autres.

Quand elle a fait ces achats, pour compenser pour la lenteur de la production domestique et pour mettre la R.A.F. sur un pied d'égalité avec les pays continentaux voisins des îles britanniques, la mission a tenté de savoir si les manufacturiers américains consentiraient à ériger une aviornerie au Canada sur la garantie d'un achat de 1,000 appareils.

Les manufacturiers américains, néanmoins, a-t-on rapporté, n'ont pas été impressionnés par la promesse d'un achat de 1,000 avions. Ils ont fait savoir, en guise de contre-proposition, qu'ils n'érigerait une aviornerie au Canada qu'à la condition que cette aviornerie serve de base constante d'approvisionnement. (...) On a rapporté à Washington que l'aviation militaire américaine a entendu dire que la Grande-Bretagne cherchait à persuader le Canada d'augmenter ses forces aériennes, tandis que le Canada cherchait à persuader le gouvernement britannique de placer un important contrat pour la fabrication d'avions militaires chez Curtis-Wright, Ltd., de Canada.

Les milieux militaires à Washington ont manifesté quelque scepticisme touchant la nouvelle que l'Angleterre pourrait éventuellement faire du Canada les quartiers généraux de la R. A. F. Cependant, on a fait observer que le Canada, en été, se préoccupe aux exercices de vol, particulièrement aux exercices de vol de longue distance, qui ne peuvent être entrepris en aucun autre endroit de l'Empire sans passer au-dessus d'un pays étranger. (...)

Huit jours de prison pour vagabondage

Trois-Rivières, 8 (Du correspondant du Canada) — Napoléon Mercier, Joseph Roberge, Clilen et Eugène Richard ont été condamnés à 8 jours de prison pour vagabondage; ils ont été arrêtés à Sainte-Anne de la Pérade, alors qu'ils flânaient autour de la gare.

Aviateurs américains à Montréal et à St-Jovite

Ottawa, 8 (P.C.) — On a terminé ce soir les arrangements pour recevoir les deux flottes aériennes des Etats-Unis qui viendront au Canada le 22 juillet. Une cinquantaine d'avions américains s'envoleront de Harrisburg, à destination de Montréal, le 22 juillet. Ils se rendront le lendemain à St-Jovite pour le congrès annuel de l'Association des clubs d'aviation.

Don d'une copie du Discobole à l'Allemagne

Rome, 8 (P.A.) — Le gouvernement italien a décidé, aujourd'hui, non pas de vendre, mais de donner à l'Allemagne un des plus fameux chefs-d'œuvre de Rome, la copie du Discobole par Lancelotti, à cause de l'intérêt qu'y porte le chancelier Hitler. Ce don à l'Allemagne servira de symbole de l'amitié germano-italienne. Le chef-d'œuvre est évalué à \$250,000.

Dimitroff n'a pas été "liquidé"

Moscou, 8 (P.C.-Havas) — On a annoncé aujourd'hui que Georgi Dimitroff, secrétaire général de la IIIe Internationale, a été élu au "bureau d'honneur" du parti communiste du district de Koursk. Cela fait justice de la rumeur, qui a pris naissance en Pologne, voulant que Dimitroff ait été "liquidé".

Violent orage à Québec

Québec, 8 (P.C.) — Un violent orage électrique s'est abattu ce soir sur le district de Québec, causant de légers dommages aux fils électriques. En certaines parties basses, la pluie a même produit de petites inondations.

On soumettra à l'arbitrage le conflit du Chaco

Les deux pays vont signer une entente à cet effet lundi ou mardi

Querelle centenaire

Buenos-Aires, 8 (P.A.) — Le secrétariat de la conférence de la paix a fait savoir aujourd'hui que la Bolivie et le Paraguay étaient sur le point de conclure une entente au sujet du Gran Chaco.

Les deux pays, après s'être fait la guerre durant trois ans au sujet du Gran Chaco, n'ont pu s'entendre, depuis la fin des hostilités, sur les conditions de paix. L'armistice a été signé en 1935. Les deux pays auraient fait l'accord sur les points fondamentaux et signeraient une entente pour arbitrage lundi ou mardi.

On n'a pas fait connaître les détails de l'entente, mais on a dit qu'il était question d'un compromis entre le tracé de frontières proposé par la conférence de paix et le tracé suggéré par le Paraguay.

Entre les deux tracés, se trouve une bande de terre de 20 milles de large, formée dans sa partie ouest de terres incultes, ainsi qu'au nord et de marécages dans sa partie est, vers le fleuve Paraguay.

On apprend de source autorisée que les trois traités suivants ont contribué à l'apaisement des relations entre la Bolivie et le Paraguay.

1. — Les États-majors boliviens et paraguayens, qui ont connu la guerre de 1932-35 et ne veulent plus la recommencer, ont maintenu durant tout le temps qu'on duré les pourparlers une attitude pacifique.

2. — Les leaders politiques ont été effrayés d'apprendre que les deux pays réarmaient.

3. — Les représentants des pays neutres n'ont pas manqué de faire remarquer qu'une prochaine guerre serait livrée en bonne partie par l'aviation de l'un et de l'autre pays et que l'on pouvait s'attendre à ce que la propriété subisse de lourdes pertes. On a cité l'exemple des bombardements espagnols.

La dispute touchant le Gran Chaco est vieille de 100 ans. Elle date de l'indépendance des deux pays.

M. Manion une fois chef doit être élu député

(Suite de la page 1) — culière à se présenter vu qu'il n'y aura pas de session avant l'automne et qu'il ne peut-être pas avant l'an prochain. On annonce officiellement, avec persistance, que la prochaine session ouvrira en octobre ou en novembre, mais rien d'officiel n'a confirmé ces rapports.

Deux sièges sont vacants aux Communes, ceux de Waterloo-Sud et de London à la suite du décès de MM. A.-M. Edwards et F.-C. Bette, deux députés conservateurs. Le Dr Manion a été invité par d'éminents conservateurs de London à se présenter dans cette ville.

Une autre offre lui vint, hier après-midi, de la part de Mme George Black, députée du Yukon, et femme de l'hon. George Black, ancien président de la Chambre. Mme Black a offert de démissionner si M. Mackenzie King acceptait de concéder une acclamation à M. Manion. M. King qui a été parmi les premiers à féliciter le Dr Manion pour son élection à la convention et à lui souhaiter la bienvenue comme chef de l'opposition, était, aujourd'hui, à sa maison de campagne. On n'a pas pu l'atteindre pour lui demander ses commentaires sur l'offre de Mme Black.

On tient pour assuré que le premier ministre ne parlera pas à ce sujet avant la démission ou du moins avant que la proposition ne lui parvienne directement de Mme Black et qu'il en ait parlé avec ses collègues. Il paraît probable que, du point de vue du gouvernement, il n'y aura aucune opposition de faite au Dr Manion. Ce dernier prendra probablement la première occasion de voyager à travers tout le pays afin de visiter les centres d'organisation de son parti et de permettre à ses partisans de le rencontrer et de l'entendre.

On parle de M. Joseph Harris, candidat défait à la convention, et de John R. MacNicol, président conjoint de la convention, comme organisateurs en chef du parti. L'hon. Maurice Dupré, président-conjoint doit aussi jouer dans l'organisation un rôle de premier plan.

Contrats fédéraux

Ottawa, 8 (P.C.) — Le ministère des Travaux publics a annoncé ce soir que les contrats suivants avaient été octroyés: Grande-Rivière, Québec, réparation et reconstruction du quai, contrat de \$40,000, accordé à MM. Pierre et Adolphe Bélanger, de Sayabec; Lauzon, Québec, usine de pompes, \$213,186, accordé à J. Bertrand, de l'Original; Montréal, réparations à l'ancien entrepôt des douanes, \$11,630, à J.-A.-A. Leclair & Dupuis, Ltée.

Un feu qui n'en est pas un

Mariposa, Ontario, 8 (P.C.) — Tout l'embellissement de la résidence de la famille Robert Kelly a été démanté aujourd'hui et plusieurs morceaux ont été endommagés, voire détruits, pendant que la fumée s'échappait dense et noire d'une fenêtre. Les pompiers volontaires pénétrèrent le toit, brisèrent les fenêtres pour localiser le feu. On s'aperçut qu'il n'y avait pas de feu et que ce n'était qu'un vieux matelas qui fumait.

Compteurs pour les taxis de Toronto

Toronto, 8 (P.C.) — Toutes les voitures faisant du taxi à Toronto devront avoir des compteurs à partir du 15 septembre. C'est ce qu'a annoncé ce soir le commissaire de police. Il a ajouté que les tarifs seraient de vingt-cinq cents pour le premier demi-mille et de dix cents pour chaque demi-mille additionnel.

Elle en a assez des gratte-ciel

Une jeune fille de Saskatoon a failli perdre la vie en tombant d'un 6ème étage

New-York, 8 (P.C.) — Une jeune fille de Saskatoon, venue à New-York tenter fortune comme modèle, emporta avec elle un mauvais souvenir des gratte-ciel. Sur son lit d'hôpital, elle s'est juré de ne plus revoir de sa vie les immeubles de Manhattan.

Elle est de plus en état de dire que quand vous êtes suspendu entre ciel et terre à la fenêtre du sixième étage d'un hôtel et qu'un jeune homme pas très fort vous retient en vous tenant la main, vous ne pensez pas du tout à votre passé, mais seulement à votre avenir.

Le nom de cette jeune Canadienne est Mlle Muriel Strong, 24 ans. Elle était allée rendre visite à un ami de Los-Angeles, Sydney Smith, dans un hôtel. Elle était assise sur l'appui de la fenêtre et se faisait imprudemment "balancer". Le jeune homme lui dit de s'éloigner de la fenêtre — une fenêtre française, — mais au même moment elle perdit l'équilibre. Elle réussit à saisir dans sa chute l'appui de la fenêtre. Le jeune homme se précipitant à son secours lui saisit le poignet. Des pompiers virent installer un filet de sauvetage. On lui cria de lâcher prise. Le jeune homme qui la tenait lui fit la même recommandation, lui disant qu'il ne pourrait plus la retener bien longtemps. Elle se laissa tomber. Elle frappa avant de toucher le filet une fenêtre d'un étage inférieur qui se trouvait ouverte. Ses blessures ne sont pas sérieuses.

Dernier cours du Dr Paul Letondal à la Miséricorde

C'est cet après-midi, à 3 heures, que le Dr Paul Letondal, professeur agrégé à la Faculté de médecine, terminera son cours de perfectionnement à la Miséricorde. A l'issue du cours, un goûter sera gracieusement offert par les autorités religieuses aux médecins qui ont suivi les cliniques et les conférences de cette semaine d'études, consacrée à la médecine des enfants, plus particulièrement à la pathologie gastro-intestinale, et organisée dans le but de diminuer la mortalité infantile dans notre ville.

Les nudistes ne se baigneront plus la nuit...

Callander, 8 (P.C.) — Le conseil municipal a donné à la police l'ordre de faire cesser les réunions nocturnes de nudistes dans les parcs de Callander. Les policiers ne suffisent pas à cette tâche on augmentera leur nombre en embauchant des chômeurs.

Dupont rate son envolée vers Ottawa

Elmira, New-York, 8 (P.C.) — Richard C. Dupont, de Wilmington, Delaware, a quitté Elmira aujourd'hui dans l'intention de conduire jusqu'à Ottawa son aéroplane, mais il a été forcé d'atterrir à Greton, New-York, 43 milles d'Elmira, après avoir volé durant trois heures.

Retraites fermées

A la maison-mère des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) de Montréal, deux retraites fermées pour jeunes filles s'ouvriront l'une le 13 juillet, l'autre le 11 août à 7 h. du soir.

Celles qui aimeraient y prendre part pourront s'adresser à 1185 rue St-Mathieu, Tel. Wilbank 1552.

LE BRIDGE-CONTRAT

par Arsène DesROCHERS

Problème cartes sur table

Les problèmes qui sont publiés ici toutes les deux semaines intéressent un grand nombre de nos lecteurs. Ce n'est que tout naturel, d'ailleurs, car l'étude de ces puzzles aide à l'étude de la logique et à la logique à progresser au bridge.

Comme le dit Ely Culbertson dans son magistral traité "Le jeu de la carte au Bridge": "Les problèmes cartes sur table, ainsi que le jeu proprement dit, reposent sur les mêmes bases: une connaissance avancée des "types" ou "positions" qui servent à édifier un coup — d'une simple impasse au squeeze — plus ardu. Le joueur qui tente de découvrir tous ces types uniquement à la table de bridge sans prendre la peine de les étudier par ailleurs se handicape bien inutilement. Avant de pouvoir entièrement saisir tous les principes, il lui faut rencontrer et comparer plusieurs différentes situations. Peu de joueurs ont la patience, la mémoire, l'application et la chance nécessaires, pour rencontrer, au cours de leurs parties, assez de jeux compliqués pour étudier tous les cas qui peuvent se présenter. La seule méthode pratique pour passer maître en l'art du squeeze et autres jeux difficiles est de les étudier en dehors de la table de jeu."

Voici la solution à notre vingtième problème:

Solution — Problème No 20

▲ S
♥ T
♦ K 3 2
♠ 10 9

Le contrat est joué à Sans Atout et Sud a fait 6 de 5 (6 de 4) levées restantes.

"L'heure de la délivrance est proche" dit M. Leduc

(Suite de la page 1)

"Ce n'ai pas voulu jouer les grands rôles et offrir sur un plateau d'argent la tête de mes employés qui, sans raison, n'avaient pas le don de plaire au premier ministre. De même que les employés doivent de la loyauté au chef qui les dirige, de même le chef à son tour se doit de protéger ceux qui le servent et se dévouent. Je me suis posé en défenseur de ces malheureux qu'on voulait sacrifier pour satisfaire les caprices de certains organisateurs politiques et même de certains politiciens, car la seule faute dont ils s'étaient rendus coupables était de servir loyalement leur province."

"A tous ces collaborateurs, du plus humble messager à l'officier supérieur, j'adresse un grand merci et l'appréciation de leur ancien chef qui a eu pour ambition de leur faire exécuter des travaux dont ils pourraient être fiers et orgueilleux. Il serait également injuste de ne pas remercier mes anciens collègues du cabinet, de même que ceux de l'Assemblée législative qui ont dépit des ennemis qu'on nous créait à chaque instant, ont pris mon parti courageusement."

"A mes anciens collègues qui ont lutté jusqu'à la dernière minute pour les principes que je représentais, j'exprime toute ma reconnaissance."

"A tous ceux qui souffrent actuellement, à ceux qui désespèrent un peu de l'avenir, surtout depuis quelque temps, l'envoie un message parce que l'heure de la délivrance est proche."

"En ces temps agités, alors que le public se met à douter des institutions qui nous régissent et que l'on entend répéter en maints milieux qu'un changement quel qu'il soit ne pourrait être pire que le régime actuel, il est bon que l'homme public réalisant ses responsabilités, sacrifie sa tranquillité personnelle à la cause de cette démocratie si dangereusement ballotée de nos jours."

"Je me suis séparé de vous froidement et volontairement, mettant de côté toutes les faveurs que vous m'avez offertes, ayant à choisir d'un côté la retraite en beauté, avec tous les avantages qu'elle comportait, et de l'autre côté la lutte: je n'ai hésité ni 48 heures, ni 7 jours: j'ai choisi la lutte et le bon droit."

"Je suis maintenant devant vous, ne demandant ni faveur ni quartier. Précisez vos accusations! Pour une fois, agissez comme un homme! Il y a assez longtemps que vous agissez par insinuations. Assez de ruiner dans les familles, assez de réputation ternies, de carrières brisées. Je suis devant vous! Allez-y!"

"Rappelez-vous que le député d'Argenteuil, M. Héon, disait, ces jours derniers, en pleine convention conservatrice: "C'est le parti qui fait le chef et non le chef le parti". Vous lui devez compte de vos actions."

"Je ne relèverai pas, pour le moment, les erreurs de faits que l'on trouve dans votre communiqué à base d'insinuations, appuyées sur l'inexactitude et supportées par des accusations qui n'existent que dans votre imagination."

"Mes collègues, qui ont été mêlés aux négociations récentes, se rendront compte eux-mêmes du procédé employé à mon égard. Il dépeint l'homme mieux que je ne saurais le faire moi-même."

"Les "putsch" succèdent aux "putsch". D'abord Paul Gouin, ensuite Oscar Drouin et nombre d'autres. C'est maintenant mon tour. Who's Next?"

Un aveugle veut "voir" du pays

Wilmington, Delaware, 8 (P.A.) — Quelque part entre le Missouri et l'Oregon, voyage aujourd'hui John C. Cousineau, de Wilmington, aveugle. Sa dernière lettre, mise à la poste à Sedalia, Missouri, disait qu'il avait parcouru 1,400 milles en faisant du "hitchhiking" en quatre jours. Il est parti de chez lui pour "voir le pays". Il s'est arrêté à Gettysburg, Pennsylvanie, Chicago et Springfield. Il veut se rendre, via Colorado Springs, à Portland, Oregon, et Los-Angeles.

La Hongrie visitera l'Italie et l'Allemagne

Rome, 8 (P.C.-Havas) — Le premier ministre Bela Imredy et le ministre des Affaires étrangères, M. Kálmán Kánya, de Hongrie, iront en fiacre de quatre jours. C'est ce que fielle de quatre jours. C'est ce que l'on a annoncé ce soir. Sa Sainteté Pie XI recevra le premier ministre hongrois le 23 juillet. Le 21 août, les visiteurs hongrois, accompagnés, cette fois, du régent, l'amiral Nicolas Horthy, se rendront à Berlin.

NECROLOGIE

BELLEY — A Montréal, le 7 juillet 1935, à l'âge de 24 ans, est décédé Mme Sylvie Belley, née Alphonse Thibault. Funérailles ce matin à l'église St-Gabriel.

CHAMPAGNE — A l'hôpital Notre-Dame, Montréal, le 6 juillet, est décédée Marie-Olive Ayes, épouse de Maurice Champagne, fille bémolée de M. et Mme Ernest F. Ayes, de Lacoste, Mtlx. Qst. Funérailles ce matin à l'église St-Julien de Lacoste.

CHAMPAGNE — A St-Basile de Richelieu, le 4 juillet 1935 à l'âge de 82 ans, est décédé Moïse Champagne, époux de feu Louise Champagne. Funérailles ce matin.

CLOUTIER — A Montréal, le 7 juillet 1935, à l'âge de 67 ans, est décédé Mlle Estelle Cloutier, épouse de M. Cloutier, fille de feu M. Cloutier. Funérailles lundi à l'église St-Vincent.

LAFOUR — A Laval, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement F.-Vincent Lafour, employé civil.

LONGRE — A Montréal, le 7 juillet 1935, à l'âge de 39 ans, est décédé René Longre, fils de feu René et Donalda Longre. Funérailles ce matin à l'église St-François d'Assise.

PAGE — A Montréal, le 6 juillet 1935, à l'âge de 49 ans, est décédé Joseph Page, époux d'Éveline Olivier. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours.

PERRELL — A Montréal, le 7 juillet 1935, à l'âge de 84 ans, est décédé Mme Germaine Perrell, née Elodie Martel. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre-Apôtre.

ROBERT — A Montréal, le 6 juillet 1935, à l'âge de 38 ans, est décédé Mme Hubert Robert, née Priscille Mercier, épouse en 1ère union de feu Alphonse Mercier. Funérailles ce matin à l'église St-Jasbée de Verreil.

à assez longtemps que vous agissez par insinuations. Assez de ruiner dans les familles, assez de réputation ternies, de carrières brisées. Je suis devant vous! Allez-y!"

"Rappelez-vous que le député d'Argenteuil, M. Héon, disait, ces jours derniers, en pleine convention conservatrice: "C'est le parti qui fait le chef et non le chef le parti". Vous lui devez compte de vos actions."

"Je ne relèverai pas, pour le moment, les erreurs de faits que l'on trouve dans votre communiqué à base d'insinuations, appuyées sur l'inexactitude et supportées par des accusations qui n'existent que dans votre imagination."

"Mes collègues, qui ont été mêlés aux négociations récentes, se rendront compte eux-mêmes du procédé employé à mon égard. Il dépeint l'homme mieux que je ne saurais le faire moi-même."

"Les "putsch" succèdent aux "putsch". D'abord Paul Gouin, ensuite Oscar Drouin et nombre d'autres. C'est maintenant mon tour. Who's Next?"

Un aveugle veut "voir" du pays

Wilmington, Delaware, 8 (P.A.) — Quelque part entre le Missouri et l'Oregon, voyage aujourd'hui John C. Cousineau, de Wilmington, aveugle. Sa dernière lettre, mise à la poste à Sedalia, Missouri, disait qu'il avait parcouru 1,400 milles en faisant du "hitchhiking" en quatre jours. Il est parti de chez lui pour "voir le pays". Il s'est arrêté à Gettysburg, Pennsylvanie, Chicago et Springfield. Il veut se rendre, via Colorado Springs, à Portland, Oregon, et Los-Angeles.

La Hongrie visitera l'Italie et l'Allemagne

Rome, 8 (P.C.-Havas) — Le premier ministre Bela Imredy et le ministre des Affaires étrangères, M. Kálmán Kánya, de Hongrie, iront en fiacre de quatre jours. C'est ce que fielle de quatre jours. C'est ce que l'on a annoncé ce soir. Sa Sainteté Pie XI recevra le premier ministre hongrois le 23 juillet. Le 21 août, les visiteurs hongrois, accompagnés, cette fois, du régent, l'amiral Nicolas Horthy, se rendront à Berlin.

NECROLOGIE

BELLEY — A Montréal, le 7 juillet 1935, à l'âge de 24 ans, est décédé Mme Sylvie Belley, née Alphonse Thibault. Funérailles ce matin à l'église St-Gabriel.

CHRONIQUE

La richesse en vitamines des poissons

La mode n'est plus aujourd'hui d'étudier simplement la valeur nutritive des divers produits alimentaires en examinant uniquement leur rendement calorifique et leur richesse en matières protéiques. Il faut encore tenir compte de leur teneur en vitamines nécessaires à une saine alimentation, et indispensables à la formation des tissus. On sait que celles-ci jouent le rôle de facteurs d'utilisation des aliments, d'excitants fonctionnels, et qu'elles évitent la constitution de déchets nuisibles à la santé.

La richesse des poissons en vitamines A, D et E n'est pas discutée, mais elle varie selon les espèces et les divers modes de préparation. L'huile de foie de poisson est très riche en vitamines A; mais Drummond a démontré que les poissons gras, comme le hareng et le saumon, ont une teneur en vitamines bien plus forte que les poissons maigres, comme la morue et le haddock.

La cuisson diminue beaucoup la richesse des poissons en vitamines A; mais elle ne le fait pas disparaître; il en est surtout ainsi d'après Schmidt Nielsen, pour les poissons bouillis. Bien que cette vitamine soit très oxydable, les poissons sautés, sautés ou fumés en contiennent encore une quantité appréciable.

Dans certains poissons se trouve une réelle abondance de vitamines B; notamment dans la morue et le hareng; elles sont localisées surtout dans les glandes génitales et les organes à sécrétion interne. Il en est ainsi, même pour des poissons de rivière, comme l'anguille; elles ont été identifiées aussi par Golberger, dans les conserves de poissons. Elles présentent l'avantage de résister à la cuisson mieux que celles des autres types.

Le docteur Ungar, qui a fort savamment résumé les connaissances que nous possédons actuellement sur la richesse des poissons en vitamines, a noté que jusqu'ici on n'a pas pu découvrir la C dans les poissons et il en tire cette conséquence que la consommation de cet aliment ne peut empêcher le développement du scorbut.

Un grand nombre de poissons sont très riches en vitamines D notamment la lotte, le hareng, la sardine, le saumon; sans doute la cuisson diminue-t-elle cette richesse comme pour la vitamine A; mais elle en laisse subsister une quantité suffisante, ainsi que de nombreuses expériences ont pu l'établir.

La consommation courante des poissons permet à l'homme d'absorber assez de vitamines pour fortifier son organisme, même en tenant compte de la réduction causée par la cuisson, laquelle ne se produit d'ailleurs pas pour les vitamines B. A cet égard, le poisson est un aliment supérieur à la viande. L'absence de la vitamine C peut être corrigée par une addition, au régime des poissons, de légumes verts, de fruits ou de jus de citron.

Il en résultera une alimentation saine et fortifiante, souvent préconisée par les conseils des médecins dont la presse elle-même s'est maintes fois fait l'écho.

Raymond BRUNET.

("Le Temps")

LE BULLETIN DE LA BONNE SANTE

Secouez vos tapis

par le Dr Adrien Plouffe

(Collaboration spéciale au "Canada")

Certains gens pratiquent l'art d'incommoder les autres avec un aplomb consommé. Quand cette façon d'agir ne met pas la santé publique en danger, cela ne regarde pas les hygiénistes; mais lorsque de soi-disant braves citoyens secouent leurs tapis à toute heure du jour, elles ne guèrent le sens des convenances élémentaires en bonne éducation et, par surcroît, elles saupoudrent de microbes tout le voisinage.

Si au moins ces bonnes femmes n'étaient pas insolentes avec leurs voisins et avec les inspecteurs du service de santé qui, sur la plainte des victimes indignées, viennent mettre les choses au point et rappeler ces dames à l'ordre! Mais au lieu d'obtempérer aux conseils officiels, elles s'en moquent et continuent de plus en plus à ennuyer les autres!

C'est pourtant là une question de gros bon sens et d'éducation. En vertu de quel principe a-t-on le droit de secouer ses tapis sur la tête de ses voisins? Nous n'apprenons à personne que la poussière est sale en soi et qu'elle contient souvent des microbes nocifs. Tout enfant d'école le sait.

En été, surtout, les fenêtres sont ouvertes et ces ménagères qui battent leurs tapis à onze heures du matin, devraient savoir que la poussière s'en va chez les autres. Elles seraient les premières à réclamer si elles demeuraient au rez-de-chaussée et si Mme De Etage les arrosait de poussière infecte.

C'est une habitude fort vilaine qui ne favorise guère les relations de bon voisinage; c'est, de plus, une habitude dangereuse pour la santé des autres. Les autres tiennent à garder leur maison propre et ils ont des enfants. Et les voisins en train de faire leur cuisine peuvent se passer de cet assainissement à la poussière!

Rappelons donc gentiment aux intéressés — et elles sont plus nombreuses qu'on ne serait porté à le croire! — qu'elles n'ont aucunement le droit d'agir ainsi.

Si le balayage à sec, dans la maison, est déconseillé par l'hygiène, à plus forte raison, le battage des tapis à toute heure du jour, surtout dans les maisons à appartements, est une habitude qui ne devrait plus exister.

—Mais il faut bien que mes tapis soient propres!

—Sans doute, mais cela vous impose-t-il l'obligation de transporter la poussière de vos tapis chez les voisins?

—Si, une fois de temps à autre, vous êtes obligée, chère madame, de secouer vos tapis, faites-le très à bonne heure ou très tard. Choisissez donc un moment où vous incommoderez les autres le moins possible. Et vos voisins vous en seront reconnaissants.

Pèlerinage historique à Saint-Elie de Caxton

St-Elie de Caxton, dans le comté de St-Maurice, est un joli petit village entouré de lacs, de montagnes et de verdure. Il fut organisé en lieu de pèlerinage par le Père Frédoir, o.f.m. C'est M. l'abbé J.-A. Lamy, curé actuel qui a le mérite de perpétuer l'œuvre.

Le calvaire est situé sur une montagne haute de 300 pieds. Un chemin de la Croix y fut érigé le 7 juillet 1896. Le tombeau est un facsimile du tombeau de Jérusalem; on y célèbre la messe. Au bas de la montagne, on aperçoit la grotte de Gethsémani; sur le sommet, la Croix lumineuse; chaque jour qu'elle est illuminée, les 200 familles de la paroisse récitent 5 Ave, Gloria, aux intentions des bienfaiteurs.

Le dimanche 17 juillet prochain, les Pères Franciscains et un groupe de chorales feront un pèlerinage historique à St-Elie de Caxton et se rendront à Shawinigan et Grand-Mère. Le voyage se fera par autobus.

Mère. Le voyage aura lieu au Parc La Fontaine, à 8 h. a.m., heure d'été. Le public est invité. Pour renseignements, on est prié d'appeler chez les Pères Franciscains, à W.L. 4261 ou CA. 0795.

(Le départ aura lieu au Parc La Fontaine, angle De La Roche à 8 h. a.m.)

Procès aux Assises pour lésions corporelles

Trois-Rivières, 8. (Du correspondant du Canada). — L.-G. Lafond, de Québec, a été condamné hier, par S. H. le magistrat F.-X. Lacoursière, à subir son procès aux prochaines Assises criminelles. Il est accusé de lésions corporelles sur la personne de Mme Alphonse Hamelin, de Champlain, à la suite d'un accident au cours duquel Mme Hamelin fut projetée à côté du trottoir par une automobile, laquelle n'arrêta pas après cet accident.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

Sir Edward Beatty et M. John W. Hibbs, de Toronto, s'embarqueront aujourd'hui à bord de l'"Empress of Britain", pour un séjour en Europe.

Le lieutenant-colonel et Mme J. Darley LeMoine et leur famille passeront la saison estivale à Beaufort.

Mme Dumont LaViolette est retournée hier matin, à Saint-Jérôme, où elle passe la saison, l'invitée de sa sœur, lady Forget. Mme LaViolette a assisté, en qualité de déléguée, à la convention conservatrice tenue à Ottawa, cette semaine.

POUR LE DINER ET LA DANSE



● Robe de filet noir à effet de dentelle, garnie de plissés.

Société St-Jean-Baptiste

Deuxième concert populaire au parc La Fontaine, le lundi soir 11 juillet

Le Comité des Concerts populaires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont M. Emile Pigeon est le président, donnera son deuxième concert populaire d'été lundi soir prochain, le 11 juillet, à 8 h. 30, au kiosque du parc La Fontaine.

Ce festival de la chanson française sera sous les auspices du Comité régional du centre et la présidence d'honneur de son président M. Roméo Cusson qui prononcera une brève allocution.

Les haut-parleurs qui permettront à la foule de bien entendre ce concert, sont installés par MM. S. Chaffoux (limités).

Les disques que le public entendra au début de ce concert populaire sont de la Société Oiseau du livre et du disque français. Ces disques ont été envoyés au secrétariat de la Société par des personnes charitables et patriotes.

Programme

- 1—O Canada, mon pays, mes amours Labelle
- 2—Le petit cœur de Ninon, Beccucci
- 3—Les Oiseaux dans le soir, Coates
- 4—D'Art et d'Amour... La Tosca
- 5—Allocation. Puccini
- 6—Chansons du Terroir:
 - a) Alouette
 - b) La claire fontaine
- 7—Je t'ai donné mon cœur Lahar
- 8—Promesse de mon avenir Massenet
- 9—Récitation:
 - a) M. Joseph Goulet
 - b) M. François Denis
- 10—Vous danses, marquise Lemaire
- 11—Le Réve passe Krier
- 12—Un Réve M. Jean-Jacques Martel
- 13—Récitation:
 - a) M. François Denis
 - b) M. Joseph Goulet
- 14—Ouvre ton cœur Bizet
- 15—A Plein d'amour
- 16—Credo du paysan
- 17—Lapierre et la foule
- 18—O Canada.

Toute la population de Montréal et particulièrement les membres de la Société St-Jean-Baptiste des sections du centre sont invités à venir écouter et applaudir ces artistes qui prêtent gracieusement leur concours pour répandre la bonne chanson française chez notre peuple.

Mme Charles Winter, accompagnée de son fils, Jani, revient aujourd'hui de Westbury, où elle était l'hôte de son frère, M. John Cabellous, depuis quelque temps.

M. et Mme Amable Benoit, M. et Mme Valmore Fontaine, M. et Mme Maurice Benoit et leurs familles sont en villégiature au Lac Noir.

MM. et Mmes Florian Côté, Fernand Chartrand et Arthur Chartrand sont de retour d'un long séjour à New York inscrits à l'hôtel Piccadilly.

Mme E.J. Flynn est en villégiature à Notre-Dame-du-Portage, pour quelques semaines.

Le Dr Grace Ritchie England passe l'été à Kynolton, Mlle Esther England, actuellement en Europe rejoindra au pays, le 1er août et ira rejoindre sa mère, à Knowlton.

Mme F.-X. Girouard a passé quelques jours à Ottawa, où elle a assisté à la convention conservatrice.

Mlle Georgette Amyot, de Québec, se rendra ces jours-ci à Saint-Adele où elle sera l'invitée du Dr et de Mme Conrad Archambault.

\$230,640,000 pour la Marine japonaise

Tokio, 8. — L'agence officielle Domei annonce que le prochain budget de la marine de guerre montera à 800 millions de yen (\$230,640,000). Cette somme devra suffire à toutes les dépenses.

Réforme morale pour la réforme sociale

Paris, 8. (P. C.). — "Pas de réforme morale!" c'est le principe de la charte des patrons catholiques, dont Joseph Bamsky, président de la Confédération française des professions, vient de définir les grandes lignes dans un discours diffusé par toutes les stations du réseau de l'Etat français.

franche bise sud-est, elle s'éloignait des bancs d'Harwick.

Jean Bart s'était empressé, ainsi que Noé, d'exécuter les instructions qu'il avait reçues directement de son amiral et, après avoir revêtu la tenue dont les avait gratifiés le maître Herick, le jeune Dunkerquois et le brave Noé étaient allés se mettre à la disposition de l'officier canonnier sous les ordres duquel ils avaient été placés.

C'était justement un marin français, originaire de Boulogne.

Après un duel au sujet d'une femme, qui s'était terminée par la mort de son adversaire, il s'était réfugié en Hollande et avait pris du service dans la flotte de ce pays. Il s'appelait le capitaine Renard; il n'avait rien, d'ailleurs, de cet animal rusé dont il portait le nom, mais si tant est que chaque être humain se rapproche plus ou moins d'un type animal, le capitaine Renard évoquait beaucoup plus celui d'un lion de mer que d'un déviateur de basse-cour.

De haute taille, et de fort embonpoint, le front mangé par une tignasse qui atteignait presque ses sourcils, la lèvre surmontée d'une paire de moustaches aux poils ras et hérissés, lorsqu'il entr'ouvrait la bouche, il laissait apercevoir deux crocs énormes qui eussent été certainement une arme redoutable si, au cours d'un combat, cet étrange personnage avait ressenti soudain le désir de dévorer l'un de ses adversaires.

Bien qu'il fût très dur dans le service, il était très aimé par ses canonniers, d'abord parce qu'il était juste et qu'il savait doser les récompenses aussi bien que les punitions; ensuite, parce qu'à chaque combat, non seulement mieux que quiconque il payait de sa personne, mais aussi parce qu'une fois l'action terminée, il s'occupait avec le plus grand soin de ses blessés, et qu'il exigeait de la

part des chirurgiens du bord qu'on les traitât, ainsi qu'ils le méritaient.

Pointeur merveilleux, il avait formé autour de lui une école incomparable qui lui avait valu de commander l'artillerie du vaisseau amiral.

Toutes ces qualités précieuses, jointes aux services qu'il avait déjà rendus à son pays d'adoption, lui avaient valu l'estime et la confiance de Ruyter.

Mais à l'encontre de certains de ses collègues, loin de s'en targuer, il demeurait modeste et ne cherchait nullement à bénéficier de sa situation inattaquable, soit pour obtenir des faveurs auxquelles il ne songeait même pas, soit pour se venger des jalouses que ses nombreux succès n'avaient point manqué de lui valoir.

D'un premier coup d'oeil, le capitaine Renard jugea la valeur des deux nouvelles recrues: son oeil, d'ordinaire farouche, s'adoucit en une expression de bienveillance immédiate de Ruyter.

N'avait-il pas deux Français en face de lui, et ces deux Français semblaient si bien doués de toutes les qualités et défauts de leur race, qu'il sentait instantanément son cœur vibrer à l'unisson des leurs.

S'adressant d'abord à Jean Bart, il fit d'une voix rauque et puissante, dans laquelle semblait passer comme un écho déchirant d'une tempête: —L'admiral m'a parlé de toi; il paraît que tu es le fils du corsaire Cornil Bart.

—Oui, capitaine, répliqua le jeune lamarneur, en redressant orgueilleusement la tête.

Le capitaine Renard reprit: —Tu as raison d'être fier de ton père; je l'ai connu jadis: c'était un rude homme et un beau marin... Il est mort?

—Tué par les Anglais, dit simplement le jeune Dunkerquois, tandis

que le vieux Noé, en un geste instinctif, enlevait son bonnet qui laissait apercevoir un crâne sillonné de multiples cicatrices.

Nous le vengerons, reprit le maître de l'artillerie.

—Oh! oui, capitaine, car j'ai déjà commencé, et ça durera tant que je vivrai, parce que, voyez-vous, capitaine, les Anglais, c'est la plaie du monde.

Ces mots, prononcés avec une énergie farouche, parurent impressionner de plus en plus favorablement celui auquel il s'adressait.

Le capitaine Renard, redressant encore sa haute taille, fit de sa voix étrange et formidable: —Nous allons faire de bonne besogne.

Puis, s'adressant à Noé, il fit d'un ton de bonhomme bienfaisant: —Et toi, mon vieux?

—Moi, capitaine, répliquait Noé, j'ai toujours boudé avec les Anglais; j'ai été au service du grand-père, du père et du fils.

Noblement, Jean Bart rectifiait: —Dis-moi au capitaine que tu as été pour moi un second papa, et que c'est pour cela que j'ai juré de ne jamais me séparer de toi, parce que, à toi tout seul, tu es toute ma famille.

Le capitaine Renard reprit: —Mon vieux Noé, je n'ai pas besoin d'en savoir davantage sur ton compte; je suis sûr maintenant que tu es un bon marin et un brave homme.

Et il ajouta: —Maintenant, mes gars, je vais vous montrer le canon que vous aurez à servir.

Le capitaine Renard fit descendre ses deux compatriotes dans une batterie en casemate où s'alignaient plusieurs grosses pièces qui n'attendaient plus que le moment d'entrer en action.

Près d'elles s'alignaient des tas de

Un monument à Cavalier de La Salle

Le monument a été dévoilé mercredi par l'hon. juge Fabre-Surveyer

A Ville Lasalle

Une foule imposante répondit à l'invitation de la chambre de commerce de Ville Lasalle et fut témoin, mercredi soir, d'une fête patriotique au cours de laquelle l'honorable juge Edouard Fabre-Surveyer, représentant la commission des sites historiques du Québec, dévoila un monument érigé à la mémoire de Robert Cavalier Sieur de La Salle. Le juge profita de l'occasion pour faire goûter à son auditoire tout un cours d'histoire et y relata la vie du pionnier de la région, un des plus intrépides parmi les explorateurs et les colons de son siècle, dont les hauts faits doivent demeurer à la mémoire des Canadiens autant que des Américains, nos voisins. Au début de la cérémonie, M. Brosseau, maire de Ville Lasalle, félicita les membres de la Chambre de commerce de Ville Lasalle et permit officiellement la proclamation à l'avenir "d'une journée de fête du souvenir en l'honneur du Sieur de La Salle". Le Rév. P. G. Marchand, provincial des Oblats, député de Jacques Cartier à la Chambre des Communes, dans un discours bilingue, apporta l'hommage du gouvernement du pays à cette manifestation. M. J. A. Carignan, au cours des remarques qu'il fut invité à prononcer, demanda à la commission des monuments et des sites historiques du Québec d'élever un monument ou une plaque, à chaque endroit où on a pu localiser le massacre d'une famille en 1689. Le R.P. Pépin, supérieur du noviciat des Oblats où se déroula la fête, dit toute la fierté de sa communauté de se voir confier la garde d'un autre monument historique.

Le Dr M. Lacharité, président du comité historique de la Chambre de commerce de Ville Lasalle n'oublia personne dans ses remerciements. Ce monument est dû à la collaboration et à la générosité des membres de la Chambre de commerce locale, des Pères Oblats, du conseil municipal local, des députés du comté, du gouvernement fédéral, de Me Brown et de plusieurs entreprises industrielles.

Les haut-parleurs qui permettront à la foule de bien entendre ce concert, sont installés par MM. S. Chaffoux (limités).

Les disques que le public entendra au début de ce concert populaire sont de la Société Oiseau du livre et du disque français. Ces disques ont été envoyés au secrétariat de la Société par des personnes charitables et patriotes.

Programme

- 1—O Canada, mon pays, mes amours Labelle
- 2—Le petit cœur de Ninon, Beccucci
- 3—Les Oiseaux dans le soir, Coates
- 4—D'Art et d'Amour... La Tosca
- 5—Allocation. Puccini
- 6—Chansons du Terroir:
 - a) Alouette
 - b) La claire fontaine
- 7—Je t'ai donné mon cœur Lahar
- 8—Promesse de mon avenir Massenet
- 9—Récitation:
 - a) M. Joseph Goulet
 - b) M. François Denis
- 10—Vous danses, marquise Lemaire
- 11—Le Réve passe Krier
- 12—Un Réve M. Jean-Jacques Martel
- 13—Récitation:
 - a) M. François Denis
 - b) M. Joseph Goulet
- 14—Ouvre ton cœur Bizet
- 15—A Plein d'amour
- 16—Credo du paysan
- 17—Lapierre et la foule
- 18—O Canada.

Toute la population de Montréal et particulièrement les membres de la Société St-Jean-Baptiste des sections du centre sont invités à venir écouter et applaudir ces artistes qui prêtent gracieusement leur concours pour répandre la bonne chanson française chez notre peuple.

Les haut-parleurs qui permettront à la foule de bien entendre ce concert, sont installés par MM. S. Chaffoux (limités).

Les disques que le public entendra au début de ce concert populaire sont de la Société Oiseau du livre et du disque français. Ces disques ont été envoyés au secrétariat de la Société par des personnes charitables et patriotes.

Programme

- 1—O Canada, mon pays, mes amours Labelle
- 2—Le petit cœur de Ninon, Beccucci
- 3—Les Oiseaux dans le soir, Coates
- 4—D'Art et d'Amour... La Tosca
- 5—Allocation. Puccini
- 6—Chansons du Terroir:
 - a) Alouette
 - b) La claire fontaine
- 7—Je t'ai donné mon cœur Lahar
- 8—Promesse de mon avenir Massenet
- 9—Récitation:
 - a) M. Joseph Goulet
 - b) M. François Denis
- 10—Vous danses, marquise Lemaire
- 11—Le Réve passe Krier
- 12—Un Réve M. Jean-Jacques Martel
- 13—Récitation:
 - a) M. François Denis
 - b) M. Joseph Goulet
- 14—Ouvre ton cœur Bizet
- 15—A Plein d'amour
- 16—Credo du paysan
- 17—Lapierre et la foule
- 18—O Canada.

Toute la population de Montréal et particulièrement les membres de la Société St-Jean-Baptiste des sections du centre sont invités à venir écouter et applaudir ces artistes qui prêtent gracieusement leur concours pour répandre la bonne chanson française chez notre peuple.

Les haut-parleurs qui permettront à la foule de bien entendre ce concert, sont installés par MM. S. Chaffoux (limités).

Les disques que le public entendra au début de ce concert populaire sont de la Société Oiseau du livre et du disque français. Ces disques ont été envoyés au secrétariat de la Société par des personnes charitables et patriotes.

Programme

- 1—O Canada, mon pays, mes amours Labelle
- 2—Le petit cœur de Ninon, Beccucci
- 3—Les Oiseaux dans le soir, Coates
- 4—D'Art et d'Amour... La Tosca
- 5—Allocation. Puccini
- 6—Chansons du Terroir:
 - a) Alouette
 - b) La claire fontaine
- 7—Je t'ai donné mon cœur Lahar
- 8—Promesse de mon avenir Massenet
- 9—Récitation:
 - a) M. Joseph Goulet
 - b) M. François Denis
- 10—Vous danses, marquise Lemaire
- 11—Le Réve passe Krier
- 12—Un Réve M. Jean-Jacques Martel
- 13—Récitation:
 - a) M. François Denis
 - b) M. Joseph Goulet
- 14—Ouvre ton cœur Bizet
- 15—A Plein d'amour
- 16—Credo du paysan
- 17—Lapierre et la foule
- 18—O Canada.

Toute la population de Montréal et particulièrement les membres de la Société St-Jean-Baptiste des sections du centre sont invités à venir écouter et applaudir ces artistes qui prêtent gracieusement leur concours pour répandre la bonne chanson française chez notre peuple.

Les haut-parleurs qui permettront à la foule de bien entendre ce concert, sont installés par MM. S. Chaffoux (limités).

Les disques que le public entendra au début de ce concert populaire sont de la Société Oiseau du livre et du disque français. Ces disques ont été envoyés au secrétariat de la Société par des personnes charitables et patriotes.

Programme

- 1—O Canada, mon pays, mes amours Labelle
- 2—Le petit cœur de Ninon, Beccucci
- 3—Les Oiseaux dans le soir, Coates
- 4—D'Art et d'Amour... La Tosca</

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

Charles Sherlock monte un "camp"

Supposé escroc qui obtenait des dons pour un camp d'enfants en Utopie

Charles Sherlock, âgé de 38 ans, 1449 ouest, rue Notre-Dame a tenté de duper le pion à son demi-homme, Sherlock Holmes, lorsqu'il apporta un marchand d'automobiles au point de lui faire souscrire une somme de \$5 pour contribuer au bonheur et à la joie des tout petits, dans un camp des Laurentides. Le donateur qui aime la jeunesse s'informa pour apprendre que le camp en question n'existait même pas.

Résultat: une accusation de tromperie devant le juge C. E. Guérin, hier, contre Sherlock qui protesta de son innocence pour subir son procès le 14 juillet, fête de l'anniversaire de la chute de la Bastille. D'ici là la police judiciaire garde son homme afin de le faire identifier par d'autres bienfaiteurs de la jeunesse, ayant tombé dans le "camp".

Réclamation de Saint-Liboire

M. A. Desmarais refuse de payer sa part des travaux de cours d'eau

Saint-Hyacinthe, 8. (Du correspondant du Canada). — Une affaire qui met en cause une municipalité est actuellement en suspens devant le magistrat de district Emile Marin. Il s'agit d'une réclamation de la corporation de Saint-Liboire de Bagot dirigée contre Alcide Desmarais, citoyen de Saint-Liboire assujéti à des travaux de cours d'eau en vertu de procès-verbaux de la municipalité.

Au cours des années 1932-34-36, la corporation a fait exécuter des travaux de cours d'eau et Desmarais a payé de ces travaux. Mais il refusa de payer sa part contributive et la corporation de Saint-Liboire le poursuit en réclamation.

Desmarais plaide entre autres choses que les travaux n'ont pas été faits suivant les procès-verbaux. La corporation répond que tous les travaux ont été utiles à Desmarais, qu'il en a profité et qu'il doit payer sa part comme les autres.

A la demande du procureur du demandeur, qui désire faire entendre un ingénieur qui aurait fait un relevé des niveaux du cours d'eau, le magistrat Marin a ajourné l'audition de la cause au 27 juillet prochain.

Rue Sherbrooke dans l'est... ma chère

Saisie de 9 téléphones et des noms des meilleurs chevaux du continent

John William, âgé de 34 ans, 1463, rue Mansfield, accusé d'avoir tenu un tripot à 1994 est, rue Sherbrooke, doit passer en correctionnelle, aujourd'hui, devant le juge C. E. Guérin. Trois supposés amateurs du sport des chevaux, John Mevitt, Reggie Donald et Jack Smith, trouvés à ce dernier endroit, ont été saisis et accusés d'avoir tenu un tripot. Cette installation ne devait pas être là pour faire venir un paquet de cigarettes ou une bouteille d'eau gazeuse.

Les prévenus devaient comparaître hier, mais la maladie grave de l'un des enfants d'un des suspects fit remettre l'affaire à ce matin.

ROLAND FRIGON vole \$1,500

Roland Frigon, âgé de 46 ans, 2100, rue Saint-Denis, appartement 25, était traduit devant le juge C. E. Guérin, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir volé la somme de \$1,500 à ses employeurs, la Merck and Company, alors qu'il travaillait au titre de voyageur de commerce.

Le prévenu enregistra un aveu de culpabilité et le tribunal fixa sa sentence au 21 juillet.

Frigon, qui s'était présenté en correctionnelle après avoir reçu une sommation, jouit de sa liberté en attendant cette date.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, L.L.B.
Paul-S. Major, B.A., LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 8177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS
F. PHILIPPE BRAIS, C.A.
J. CAMPBELL — C. DEMERS
Edifice Banque Royal
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique le 8 juillet 1938

Président: L'honorable juge MacKinnon. Les jugements suivants furent rendus: L. Peter Zielenzky vs Amherst Oil Refineries Ltd; jugement renvoyant motion pour amender, avec dépens.

Dame A. Thibodeau-Drainville vs Dame O. Thibodeau-Desrosiers et Delle Juliette-Desrosiers, s. et Ladite Dame A. Thibodeau-Drainville, contumace; jugement déchargeant de libéré.

Dame Minnie Florence Lappin et vir vs W. H. Papp et al.; jugement déclinant les faits dont le jury doit s'acquiescer.

Mike Hatanamuck vs Amherst Oil Refineries Ltd; jugement renvoyant motion pour amender avec dépens.

De Yvonne St-Laurent vs Armand Leclair; jugement déchargeant le défendeur.

George Wronka vs Dame Rhina Held et vir et Robert Edgar, et al., m.c.; jugement renvoyant requête pour nommer sequestre.

William J. O'Donnell vs Dame Annie Devlin et al.; jugement déclinant les faits dont le jury doit s'acquiescer.

Montréal City & District Savings Bank & James Devlin, exécutif, int.; jugement renvoyant motion pour particulariser contre intervention.

André Talbot et Dr Omer Noël et l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, intimés et Andrew Nelson Wright, requérant; jugement déchargeant hief d'habes Corpus.

Germain Rock vs Charles alias Jules Guindon; jugement pour \$325.55 avec int. et dépens.

Leopold Larue vs A. Perrault; jugement pour \$251.15 avec int. et dépens.

William C. Meares et al. vs E. Piché; jugement pour \$221 avec int. et dépens.

Trift Stores Ltd vs Stuart Business Machines Ltd; jugement pour \$99 avec int. et dépens.

Dame Jeanne St-Jean-Soly vs Jean Louis St-Jean jugement condamnant le défendeur à rendre compte.

William Hausberg vs François Charost et J.-Donat Langelier (tée); jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur le frais de la cause.

Drive Yourself Ltd vs Arthur Dupuis; jugement pour \$146.55 avec int. et dépens.

Hon. E. Palenau et al. vs Charles M. Rice; jugement pour \$106.25 avec int. et dépens.

Edouard Laroche vs Roger Forget; jugement pour \$186.25 avec int. et dépens.

Drouin, Edgar vs J.-P. Laberge; jugement pour \$128.30 avec int. et dépens.

J.-P. Laberge vs J.-P. Laberge; jugement pour \$142.14 avec int. et dépens.

B. Laberge vs G. Clermont; jugement accordant règle nisi pour les frais seulement.

D. Forcine vs M. Forcine et Dr F. Bosco; jugement relevant tiers-saisie de défaut de déclarer.

Dame L. Lumineau vs J.B. Charron et Monard Battery Mfg Co. Ltd; jugement déclarant saisié tenante.

L'injonction de la Richelieu contre la cité de Montréal

L'instruction, qui a duré toute la journée d'hier, se continue ce matin sur le clos de charbon de la rue Notre-Dame

Action de \$150,000

L'honorable juge C.-G. MacKinnon, de la Cour supérieure, continuera ce matin l'instruction de la requête en injonction présentée hier par la compagnie Richelieu Coals, Limited, aux fins d'enjoindre à la Ville de Montréal et à ses officiers de laisser la Richelieu Coals transporter du charbon à son nouveau clos de la rue Notre-Dame, est. On sait qu'après avoir permis à la Richelieu d'établir là un clos de bois et de charbon, la Ville a annulé ce permis et empêche maintenant le déchargement du charbon à cet endroit.

La Richelieu Coals, représentée par Me Ernest Bertrand, C.R., de l'étude Bertrand, Garneau et Pigeon, assisté de Me Charles Laurendeau, C.R., comme avocat-conseil, a immédiatement pris une action en dommages au montant de \$150,000 accompagnée d'une demande pour annuler la résolution du Comité exécutif qui révoquait le permis d'abord régulièrement accordé. D'un autre côté, pour pouvoir, durant l'instance, se servir de son terrain de la rue Notre-Dame et y transporter son charbon, la Richelieu demande par voie d'injonction que la Ville cesse d'empêcher le transport du charbon comme elle le fait actuellement.

La Ville prétend que la population du quartier s'oppose à l'établissement de ce clos parce qu'il ruinerait le quartier, en gênerait l'apparence et empièterait les environs de poussières de charbon, etc. Représentée par Me Guillaume St-Pierre, C.R., assisté de Me Jean-C. Martineau, la Ville contestait hier la demande d'injonction. Après que la requérante eut fait entendre plusieurs témoins pour prouver ses allégations de sa demande, la Ville a présenté ses propres témoins. L'instruction a duré toute la journée et se continuera cet avant-midi.

Expliquant le point de vue de la Ville, Me St-Pierre déclarait à l'honorable juge MacKinnon: "Si le permis pour cours à bois et à charbon dans le quartier Maisonneuve, émis le 3 juin dernier, en faveur de la Richelieu Coal Limited, a été annulé subseqüemment par le comité exécutif, c'est parce que les citoyens de Maisonneuve n'ont pu s'opposer à temps à l'octroi du permis. L'avis public a été affiché dans un endroit reculé du lot au lieu de l'être sur la clôture bordant la rue Notre-Dame où les citoyens auraient pu facilement l'apercevoir".

"Or, suivant le règlement 340, celui qui demande un permis pour un cours à charbon", continua Me St-Pierre, "est obligé de placer une affiche publique dans un endroit en vue de la propriété, afin que les citoyens puissent être au courant de la demande de permis et faire leurs protestations devant les autorités. En conséquence, la requérante ne peut pas se plaindre de l'annulation du permis puisqu'elle n'a pas affiché l'avis comme elle devait".

L'instruction sur la requête pour injonction interloquée avait attiré, en la chambre 31 de l'ancien palais de justice, une foule de citoyens dont le maire Raynald lui-même. Me Edgar Laliberté, un avocat de Maisonneuve, voulut intervenir dans la cause au nom des citoyens de Maisonneuve afin d'appuyer la défense de la ville, mais le juge s'y opposa en déclarant qu'il s'agissait uniquement d'une cause entre la Richelieu Coal et la ville.

C'est Me Ernest Bertrand qui a exposé le point de vue de sa cliente, la Richelieu Coal. Il l'a fait en termes non équivoques, allant jusqu'à dire à un moment donné que les autorités municipales cherchaient à faire de la politique avec l'annulation du permis et que des gens avaient soulevé l'opposition des citoyens à l'octroi du permis. Il a déclaré que la Richelieu avait obtenu son permis en suivant les formalités y compris celui de l'affichage public. Le règlement n'indiquait aucun endroit spécial pour placer cette affiche et l'inspecteur envoyé par la ville, n'a pas protesté après avoir vu l'affiche sur un hangar situé à 25 pieds de la rue.

Le premier témoin fut M. Paul Payette, d'Outremont, président de la Richelieu Coal, qui exposa à la Cour les actes que sa compagnie avait accomplis entre l'émission du permis et son annulation. D'abord, l'acquisition du terrain a été complétée par le versement d'une somme de \$24,000 argent comptant en accomplissement de la promesse de la Richelieu de verser le prix d'achat; en second lieu, le terrain a été amélioré par la Québec Excavators; en troisième lieu la compagnie a acheté 40,000 tonnes de charbon qu'elle n'aurait pas achetées à moins d'avoir le terrain, parce qu'il n'y a plus de place sur les quais pour les logs.

"Nous avons transporté immédiatement du charbon", continua M. Payette, "et il y a actuellement plus de 4,000 tonnes sur les lieux". Le témoin expliqua ensuite à la Cour la situation des lieux et déclara que si la ville ne lui accordait pas la permission de placer son charbon en cet endroit, sa compagnie souffrirait des dommages pour une somme variant entre \$150,000 et \$500,000. Il y a, ajouta-t-il, trois navires qui s'en viennent portant plus de 21,000 tonnes et il me faut trouver un endroit pour les placer.

Plusieurs autres témoins sont venus corroborer ces faits, tandis que du côté de la Ville, les témoins vinrent témoigner sur la distance de l'affiche et de son peu de visibilité, ainsi que des inconvénients que représente pour le quartier résidentiel l'établissement du clos de charbon.

Parmi les témoins qui ont rendu témoignage en faveur de la ville contre l'établissement de ce clos de bois, il y a Me Sarto Fournier, député de

Lazaro Cardenas, autre Roosevelt

La politique des deux hommes d'état tend vers un but identique

Washington, 8. (P.A.). — Le docteur Alejandro Carrillo, représentant de la puissante confédération des ouvriers mexicains, a dit, aujourd'hui, que le Mexique a exproprié les compagnies pétrolières étrangères dans un effort pour réaliser son indépendance politique et économique.

Selon lui, la politique du président Cardenas au Mexique poursuit les mêmes buts que la politique du président Roosevelt aux Etats-Unis. L'un et l'autre, champions de la démocratie, luttent contre les monopoles voraces et antisociaux.

M. Carrillo, qui parlait devant l'Institut de Public Affairs de l'université de la Virginie, a dit que les compagnies pétrolières s'étaient efforcées de parer une campagne de presse à défigurer l'attitude du Mexique.

"Malheureusement pour nous", a-t-il dit, "il y a au Mexique des compagnies étrangères, parmi lesquelles les monopoles pétroliers ont toujours joué le premier rôle, qui regardent mon pays comme une contrée habitée par une race inférieure et dont le gouvernement est toujours à leur merci, à cause de sa faiblesse. Pour ces intérêts étrangers, le Mexique n'est qu'une contrée remplie de richesses auxquelles le peuple qui habite ce pays n'a aucun droit".

Une belle assemblée des libéraux de la section Saint-Denis

(Suite de la page 14)

Saint-Denis, adressa la parole avec son pittoresque habituel. "Je demande aux ouvriers", dit-il, "de profiter de la chance que nous avons d'avoir un chef qui est un enfant du peuple comme nous. Dans un geste spontané toutes les classes de la société représentées au congrès de Québec ont décidé de faire confiance à ce vaillant cultivateur qu'est l'hon. M. Godbout".

Ont aussi adressé la parole à cette enthousiaste assemblée: MM. Wilfrid Lachapelle, vice-président de la section St-Ambroise-St-Arse, Jos Boucher, président, et G. Glicker, président de la section St-Stanislas, Lionel Thibault, vice-président général de l'Association libérale Mercier, Ulric Leboeuf et autres.

Etaient aussi présents: MM. F.-X. Cantin, Ph. Lasonde, A. Valois, A. Michaud, M. Brisebois, M. Meilleur et autres.

Tous les membres ont été invités à assister à l'assemblée de la Jeunesse libérale qui aura lieu lundi soir prochain le 11 juillet à la salle Denis, 5913, Christophe-Colomb. Les membres ont promis d'y assister en grand nombre.

La Russie envoie une flottille de 200 avions au secours de la Chine

(Suite de la page 1)

teurs chinois que l'on soumet en ce moment à un entraînement intense.

Hankéou, 8. (P.A.). — Les quartiers généraux chinois rapportent qu'un navire de guerre japonais s'est incliné sur le côté et a apparemment sombré lorsque des avions chinois ont bombardé la concentration navale japonaise sur le Yangtze.

Durant toute la journée, du lever du jour au coucher du soleil, l'aviation chinoise a attaqué les champs d'atterrissage japonais à Anking et à Wuhu et la concentration navale.

On rapporte 17 appareils japonais détruits sur le terrain à Anking et que des dégâts considérables ont été causés à la base aérienne de Wuhu. Les avions n'auraient éprouvé aucune perte.

(Les officiers japonais à Shanghai ont dit qu'un avion chinois de bombardement a été descendu à Anking. Ils ne parlent pas que leurs navires de guerre aient été endommagés.)

Les autorités militaires japonaises à Shanghai ont demandé au Conseil municipal des concessions de prendre immédiatement des mesures pour empêcher de nouveaux attentats terroristes anti-japonais. C'est la seconde fois que le Japon proteste depuis les attentats et les désordres d'hier.

Dans le conseil, à l'occasion du premier anniversaire du conflit sino-japonais, plus de 15 bombes ont éclaté. Deux Chinois et deux Japonais ont été tués.

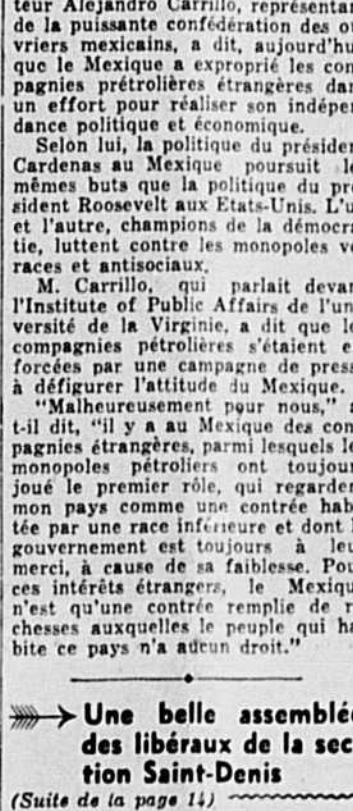
Les guérillas chinoises font des incursions un peu partout sur les lignes japonaises, en particulier dans la province de Hopei, près de Peiping, dans le Honan, près de Kaifeng, et à Soutchéou sur le chemin de fer de Lunghai, et près de Shanghai.

Guérillas à Peiping
Peiping, 8. (P.A.). — Les guérillas chinoises ont emparé de la centrale électrique de Peiping, située en dehors des murs de la ville et l'ont occupée durant deux heures. Ils se sont retirés sans avoir touché aux machines. On ne rapporte qu'une seule perte de vie. Un coolie a été tué durant le court engagement avec les gardes chinois. Le seul Japonais qui se trouvait dans la centrale a pris la fuite. Les étrangers n'ont pas été molestés.

Un vol peu banal

Régina, 8. (P.C.). — La police est à la recherche aujourd'hui d'un homme qui, revêtu d'un uniforme de la Gendarmerie royale du Canada, a extorqué une somme de quelque \$200 à des marchands au moyen de faux chèques. Cet escroc avait d'ailleurs volé cet uniforme en disant à la femme d'un constable que ce dernier avait reçu des ordres de parade et qu'il avait besoin de son uniforme. La femme du constable s'empressa de lui remettre l'uniforme.

LE GOUTER EN COMMUN



Ce messageur de Londres s'apprête à goûter avec les pigeons des bords de la Tamise.

Reprise des cours à l'Institut Pie-XI

L'Institut Pie XI, annexé à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal et de sciences religieuses, reprendra ses activités aux débuts d'octobre prochain. On y enseignera les huit principales sciences sacrées nécessaires au laïc pour éclairer sa conscience et le préparer à l'Action catholique. Ses cours sont repartis sur deux ans, comme suit:

1ère année
Lundi à 8 h. p.m. (1) Dogme au choix, avec (3); 9 h. p.m. (2) Droit ecclésiastique au choix avec (4).
Mardi à 8 h. p.m. (3) Morale au choix avec (1); 9 h. p.m. (4) Apologetique au choix avec (2); Jeudi à 8 h. p.m. (5) Doctrine sociale de l'Eglise; Obligatoire; 9 h. p.m. (6) Action catholique; Obligatoire.

2e année
Lundi à 8 h. p.m. (1) Dogme au choix avec (3); 9 h. p.m. (2) Ascétisme au choix avec (4). Mardi à 8 h. p.m. (3) Morale au choix avec (1); 9 h. p.m. (4) Ecriture Sainte au choix avec (2); Jeudi à 8 h. p.m. (5) Doctrine sociale de l'Eglise; Obligatoire; 9 h. p.m. (6) Action catholique; Obligatoire.

Tous les jours ci-dessus mentionnés, le cours de 8 h. p.m. est également donné à 4 h. 30 p.m. et celui de 9 h. p.m. à 5 heures et 30 p.m. On peut commencer à les suivre l'une ou l'autre des deux années. Pour être candidat au diplôme, il est nécessaire de suivre 4 cours par semaine; soit les 2 catalogues "Obligatoire" et 2 autres, au choix.

Pour être candidats au diplôme, les prêtres ne sont pas obligés de suivre d'autres cours que ceux d'Action catholique et de Doctrine sociale de l'Eglise.

Les examens sur chacune des matières ont lieu deux fois l'an. Le diplôme de l'Institut Pie XI sera accordé à celui qui aura conservé les deux tiers des points sur l'ensemble des matières et la moitié, sur chacune des matières.

Celui qui aura suivi régulièrement les cours de l'une ou l'autre des matières et aura conservé les deux tiers des points aux examens aura droit à un certificat en cette matière.

On peut suivre les cours de l'Institut Pie XI sans avoir l'intention d'en obtenir le diplôme ou certificat et d'y passer les examens. On y est même cordialement invité.

Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au Directeur de l'Institut Pie XI, M. J.-B. Desrosiers, p.s.a., Grand Séminaire, 2065 Sherbrooke Ouest, Montréal.

Pèlerinage historique à Saint-Elie de Caxton

Le dimanche 17 juillet, les Pères Franciscains et un groupe d'associations chorales feront un pèlerinage historique à St-Elie de Caxton et se rendront à Shawinigan et Grand-Mère. Le voyage se fera par autocar et le départ aura lieu au Parc Lafontaine, angle De La Roche à 8 h. 30 du matin. En passant, messe au Séminaire de l'Assomption et arrêt à Yamachiche, autre lieu de pèlerinage. Le public est invité. Pour renseignements, on est prié d'appeler chez les Pères Franciscains à CA. 0795 ou WI. 4261.

Feu Mme France Graveline

Saint-Hyacinthe 8. (Du correspondant du Canada) Mme France Graveline, née Henriette Côté, est décédée ces jours derniers à Roxton Pond à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil trois fils, MM. Joseph Graveline, de Saint-Pie de Bagot, François Graveline, de Ste-Cécile de Milton, et Alfred Graveline, de St-Hyacinthe; cinq filles, Mme Moïse Beauregard (Henriette), Mme Emery Desmarais (Anna), Mme Joseph Desmarais (Albina), Mme Georges Desmarais (Regina) et Mme Emile Bachand (Rosabina).

La dépouille mortelle a été exposée à la demeure d'un fils de la défunte, M. Alfred Graveline, 54, rue Morison, à St-Hyacinthe, et les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église paroissiale de Saint-Dominique de Bagot. L'inhumation s'est effectuée dans le cimetière de Saint-Dominique. Les funérailles étaient dirigées par le directeur de funérailles de Saint-Hyacinthe.

Les neuf provinces seront représentées au congrès routier

Présence de quelques ministres de la Voirie

Nombreuse délégation

Chaque des neuf provinces du Canada sera officiellement représentée au 24e congrès annuel de l'Association canadienne des bonnes routes qui aura lieu à l'hôtel Bigwin Inn, au lac des Baies, en Ontario, mardi, mercredi et jeudi, les 6, 7 et 8 septembre prochains. L'hon. Frank-M. MacPherson, ministre de la Voirie pour la Colombie-Britannique et président de l'Association, amènera une forte délégation de l'Ouest tandis que les huit autres provinces seront représentées par leur ministre de la Voirie ou des Travaux publics et par les sous-ministres, les ingénieurs-en-chef ou d'autres officiers du ministère.

La participation des divers gouvernements aux congrès annuels et aux autres activités de l'Association a toujours été un facteur de son succès passé et de l'augmentation de son prestige. Le fait que cet intérêt officiel s'intensifie toujours prouve que l'on reconnaît le rôle important joué par l'Association pour rallier l'opinion publique à l'appui des entreprises provinciales et municipales de voirie.

En plus d'un grand nombre de membres de l'Association parmi lesquels on compte des ingénieurs des municipalités urbaines et rurales, des officiers des associations de tourisme et d'automobiles et des citoyens qui s'intéressent au mouvement en faveur des bonnes routes, il y aura des représentants de la Grande-Bretagne et des autres parties de l'Empire ainsi que le groupe toujours représentatif des techniciens qui viennent des Etats-Unis. Les requêtes pour l'amélioration des routes provenant de toutes les parties du Canada et avec l'augmentation des budgets pour la construction et l'entretien des routes dans chacune des provinces, l'on croit que le prochain congrès sera plus intéressant que tous les précédents dans l'histoire de l'Association. Le site de cette réunion étant très central et d'accès facile pour les deux provinces dont la population est la plus dense, il est très probable que l'assistance sera de plus de 500 délégués.

Sujets variés

Cinq séances générales auront lieu au cours des trois jours du congrès. Le programme prévoit six conférences spéciales et neuf causeries sur divers aspects de la construction, de l'entretien et de la finance des routes, sur les taxes et sur les problèmes de la sécurité. Une vingtaine d'experts, choisis parmi les autorités les plus compétentes qui assisteront au congrès, prendront part aux discussions qui suivront chacun des conférences et des causeries. Ces discussions sont l'un des points les plus importants et les plus instructifs du congrès et ajoutent beaucoup d'intérêt aux réunions.

Hommage à M. Godbout

Le Bureau de direction de l'Association des fonctionnaires provinciaux destinés à sa dernière assemblée régulière, la première depuis le congrès libéral de Québec a décidé de présenter à l'hon. Adélard Godbout ses plus chaleureuses félicitations pour sa nomination officielle au poste de chef du parti libéral, nomination si bien vue par les membres de l'Association, et par le public en général.

Le bureau de direction a convenu en même temps d'assurer M. Godbout de son entier dévouement à sa personne et au succès du parti et de lui offrir la collaboration et la coopération de tous et chacun des membres de l'Association des Fonctionnaires Provinciaux Destinés à l'égard de toutes les initiatives tendant au succès et la victoire prochaine de la cause libérale.

Une copie de cette résolution a été envoyée à M. Godbout.

Chef des pressiers

L'Assemblée régulière de l'Union internationale des pressiers, local 52, St-Armand, le lundi soir, 11 juillet à 8 h. 30. Les officiers de ce local et les membres du comité exécutif désireront porter à l'attention de tous les membres affiliés le fait qu'un comité conjoint des Métiers de l'imprimerie a été formé dans le but d'inaugurer une intensive campagne d'organisation, et que des plans ont été formulés pour faire un réel succès de cette campagne de recrutement. Il est dans l'intérêt de tous les membres de prêter leur concours pour obtenir qu'au moins 90 pour cent des ouvriers se joignent à l'union internationale.

Le bureau fera le tirage d'un prix de présence pour ceux qui assisteront à l'assemblée. Les cartes sont exigées à l'entrée de la salle. On est prié de payer sa contribution avant le 10 du courant afin de faciliter le travail du bureau.

Les employés barbiers-coiffeurs

Le syndicat des employés barbiers-coiffeurs de Montréal tiendra, lundi soir, le 11 juillet à 8 h. 30 son assemblée régulière mensuelle. Les membres sont priés d'assister sans exception à cette assemblée. On discutera notamment du salaire des employés, du nombre d'heures de la semaine de travail, l'apprentissage et tout ce qui a trait à la nouvelle convention collective. On présentera les rapports du syndicat.

Les employés de taverne

L'Union internationale des employés de taverne a décidé, au cours de son assemblée régulière sous la présidence de M. Nelson Fortier, de participer à la conférence de la Fédération provinciale du Travail, qui sera tenue les 16 et 17 juillet à St-Hyacinthe. Les délégués nommés à cette fin sont MM. Edouard Desrosiers, Victor Bougie, Myer Morris et Nelson Fortier comme substitut. On a adopté une résolution que l'on soumettra à cette conférence, à savoir une intervention immédiate des autorités intéressées pour mettre fin à la situation difficile subie par les employés de taverne. M. C. N. Chesley, de l'Office des salaires raisonnables annonce que l'on rédigera une ordonnance spéciale pour les employés de taverne, ordonnance applicable dans toute la province de Québec.

Ventes immobilières

D'après le rapport hebdomadaire du secrétaire du Montreal Real Estate Board, les ventes immobilières de la semaine dernière se chiffrent à \$110,183 dans la banlieue de Montréal et à \$430,206 dans les quartiers de la ville pour un total de \$540,391, une augmentation de \$138,214 sur la semaine dernière.

CHRONIQUE OUVRIERE

Un congrès des maitres-imprimeurs de langue française

Ce congrès le premier du genre, aura lieu en octobre prochain

Les employés des magasins de chaussures

Le premier congrès des maitres-imprimeurs de langue française d'Amérique aura lieu à Montréal du 2 au 5 octobre prochain. Pour la première fois dans l'histoire de l'imprimerie, les maitres-imprimeurs de langue française se réuniront en un congrès international, à Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, les 2, 3, 4 et 5 octobre.

Le comité général se compose de M. Alexandre Thérien, président, de M. Rosaire Paradis et de M. Esdras Renaud comme vice-présidents, de M. Eugène Doucet, comme trésorier.

Ils seront secondés par un vingtaine de chefs de comités, dont sept présidents régionaux qui s'occuperont d'organiser des délégations locales au congrès. Ces présidents sont MM. A. F. Mercier (Québec), P. H. Marinneau (Trois-Rivières), Joseph Jolicoeur (Chicoutimi), L.-A. Vachon (Sherbrooke), L.-P. Clapin (Fall-River, Massachusetts).

Un comité spécial, sous la présidence de M. Emile Bourguignon, s'occupe de la préparation de l'agenda et du programme de la convention. En plus des déjeuners et dîners officiels, bal, etc., la partie récréative du programme comprendra la visite d'une des plus importantes fabriques de papier au Canada.

Comme les adhésions s'annoncent nombreuses de toutes parts, d'Edmonton (Nouveau-Brunswick), de Prince-Albert (Saskatchewan), sans parler des centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre et de New-York, tout fait prévoir un brillant succès pour ce congrès.

Les employés de magasins de chaussures

Au cours d'une récente assemblée, tenue dans l'immeuble des Syndicats catholiques et nationaux, 1231 est, rue Demontigny, les Employés des magasins de chaussures ont élaboré leur plan de campagne pour mettre leur syndicat sur une base solide. C'était la première réunion de leur association. L'assistance fut nombreuse et l'assemblée fort réussie, tant par le nombre des membres que par l'intérêt sion générale. Certaines questions d'ordre technique étaient à l'ordre du jour. Le syndicat a été légalement constitué et l'on a décidé de faire incorporer la constitution.

Là où l'on manifesta le plus d'intérêt, ce fut au moment de la lecture du projet de contrat des employés. Chaque clause fut lue et c'est aux applaudissements prolongés de l'assistance que furent acceptées les principales clauses de ce projet. Il ne reste plus que quelques petits changements à insérer au contrat et ceci se fera prochainement.

On profite de la circonstance, pour inviter tous les intéressés à assister à la prochaine assemblée qui aura lieu lundi soir le 11 juillet à l'Ecole Salaberry, 1710 rue Beaudry, angle Roblin. On fera de nouveau lecture du projet de contrat avant de le négocier avec les patrons. On compte sur la présence de tous les membres.

Chez les pressiers
L'Assemblée régulière de l'Union internationale des pressiers, local 52, St-Armand, le lundi soir, 11 juillet à 8 h. 30. Les officiers de ce local et les membres du comité exécutif désireront porter à l'attention de tous les membres affiliés le fait qu'un comité conjoint des Métiers de l'imprimerie a été formé dans le but d'inaugurer une intensive campagne d'organisation, et que des plans ont été formulés pour faire un réel succès de cette campagne de recrutement. Il est dans l'intérêt de tous les membres de prêter leur concours pour obtenir qu'au moins 90 pour cent des ouvriers se joignent à l'union internationale.

Les employés barbiers-coiffeurs

Le syndicat des employés barbiers-coiffeurs de Montréal tiendra, lundi soir, le 11 juillet à 8 h. 30 son assemblée régulière mensuelle. Les membres sont priés d'assister sans exception à cette assemblée. On discutera notamment du salaire des employés, du nombre d'heures de la semaine de travail, l'apprentissage et tout ce qui a trait à la nouvelle convention collective. On présentera les rapports du syndicat.

Les employés de taverne

L'Union internationale des employés de taverne a décidé, au cours de son assemblée régulière sous la présidence de M. Nelson Fortier, de participer à la conférence de la Fédération provinciale du Travail, qui sera tenue les 16 et 17 juillet à St-Hyacinthe. Les délégués nommés à cette fin sont MM. Edouard Desrosiers, Victor Bougie, Myer Morris et Nelson Fortier comme substitut. On a adopté une résolution que l'on soumettra à cette conférence, à savoir une intervention immédiate des autorités intéressées pour mettre fin à la situation difficile subie par les employés de taverne. M. C. N. Chesley, de l'Office des salaires raisonnables annonce que l'on rédigera une ordonnance spéciale pour les employés de taverne, ordonnance applicable dans toute la province de Québec.

Ventes immobilières

D'après le rapport hebdomadaire du secrétaire du Montreal Real Estate Board, les ventes immobilières de la semaine dernière se chiffrent à \$110,183 dans la banlieue de Montréal et à \$430,206 dans les quartiers de la ville pour un total de \$540,391, une augmentation de \$138,214 sur la semaine dernière.

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN



"TROPIC HOLIDAY" — Dorothy Lamour est l'étoile de ce film musical qui est la principale attraction au Capitol cette semaine.



UNE OEUVRE DE MARK TWAIN — "The Adventures of Tom Sawyer" dont on voit, ci-haut, une scène, est tiré du célèbre classique de l'humoriste américain. Ce film commence, lundi, à l'Impérial en programme double avec "Reckless Living".



AU SAINT-DENIS — Ce cinéma présente, cette semaine, un film sur la vie de Bartholdi, le sculpteur de la statue de la Liberté, dans le port de New-York. Germaine Rouer et Maurice Escande jouent les premiers rôles.



AU CINÉMA DE PARIS — Victor Franzen, Renée Devillers, Jean Max et Line Noro, quatre vedettes du film "L'accusé" à l'affiche du Cinéma de Paris.



LUISE RAINER AU PALACE — "The Toy Wife", à l'affiche du Palace cette semaine, met en vedette Melvyn Douglas, Robert Young et Luise Rainer, qui a gagné deux ans de suite la statuette de l'Academy of Motion Picture Arts décernée à la meilleure actrice de l'année.

"Le mystère de saint Laurent"

Les répétitions sont commencées depuis mercredi dernier sous la direction de Henri Gheon.

Les répétitions du "Mystère de saint Laurent" sont commencées depuis mercredi dernier, c'est Henri Gheon, l'auteur, qui les dirige. Car il tient qu'un dramaturge ne fait œuvre totale qu'en mettant personnellement à la scène la pièce qu'il a écrite. Or Gheon est un maître du théâtre contemporain. Il faut le situer tout au près de Claudel, hermétique et abrupte, clameur pour ainsi dire dans le désert ou presque, Gheon joue et rejoue, rassembleur d'innombrables auditoires, travaille à loisir la pièce dramatique, par l'écriture et la mise en scène. Depuis la guerre, il a réalisé un répertoire considérable: plus de 75 pièces, fées ou mystères.

Avant de traverser au Canada, il faisait jouer à Lourdes, devant 80,000 personnes, son "Rosaire de France" qu'on reprendra cet été aux parvis des grandes cathédrales de France. Au moment qu'il élabore à Saint-Laurent son mystère inédit, voici qu'à Reims on jouera le 8 et 9 juillet une autre de ses créations: "Les Grandes Heures de Reims", lors des fêtes de la cathédrale restaurée.

Les 10, 11 et 12 août prochain, sur les terrasses du Collège de Saint-Laurent, ce sera le tour de son "Mystère de saint Laurent". Les Compagnons de saint Laurent conviant Gheon au Canada auront eu la plus heureuse des inspirations. Sauf erreur, c'est chose inédite en notre pays qu'un des premiers dramaturges de France écrive et vienne monter personnellement

une pièce composée à l'intention expresse du Canada.

On peut espérer que de l'événement sortira d'appréciables progrès pour l'art dramatique canadien.

De toutes façons il faut se faire libérer pour l'un des soirs d'août, 10, 11 ou 12. Les prix d'admission sont réduits pour permettre à tous d'assister à la première du "Mystère de saint Laurent". La vente du parterre sera annoncée bientôt.

Au Saint-Denis

Beaucoup de grands hommes ont été "glorifiés" au cinéma. La liste est longue des génies qui ont inspiré le septième art.

Mais jamais, croyons-nous, on a consacré un film à un sculpteur. L'omission est réparée avec le film "Liberté" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis.

Cette fois l'honneur de la mise en image va à Bartholdi, sculpteur de génie auquel on doit, parmi tant d'œuvres (Le Lion de Belfort) la gigantesque statue de la Liberté qui se dresse en rade de New-York et maintenant célèbre dans l'univers.

Mais comment Bartholdi a-t-il vécu? Comment a-t-il été inspiré? Par qui? Comment créa-t-il ce chef-d'œuvre? Et pour quoi est-il à New-York plutôt qu'en France, sa patrie?

Germaine Rouer, et Maurice Escande, de la Comédie Française défendent ce film avec le talent qu'on leur connaît.

Le second film qui complètera le programme s'intitule "L'Appel de l'Ouest". Il s'adresse à tous les publics ainsi qu'à ceux des provinces. Les délégués des huit autres provinces riposteront: "He's a jolly good fellow".

Dans son discours, M. Cahan regrette "certaines scènes qui ont failli ébranler pour de bon le congrès". Il fit ses compliments à tous, cependant, pour "l'harmonie" dont ils ont su faire preuve.

M. Rous Drouin, jeune délégué de la ville de Québec, a aussi fait allusion aux scènes qui ont mis en péril ce congrès.

Célébration du 14 juillet à Montréal

Gala présenté par le M.R.T., français au Plateau.

La fête nationale française, le 14 juillet, sera célébrée, cette année, à Montréal, à 9 h. du soir, par un grand gala qui aura lieu à l'Auditorium du Plateau, sur l'initiative du M. R. T. français.

Ce gala sera une grande manifestation artistique, offerte d'une manière absolument gratuite au public montréalais.

Le gala comportera trois parties distinctes. Une première, au cours de laquelle plusieurs orateurs, parmi lesquels Son Honneur M. le maire Adhémar Raynault, M. Louis Francoeur, Mme Yvette O. Mercier Gouin, M. Jules Masse, le docteur Paul Letondal, M. P. Le Coite et M. Emery Phaneuf, prendront successivement la parole. Leurs discours seront alternés par la récitation de poèmes et par l'exécution de différentes chansons.

La deuxième partie consistera dans la présentation d'un grand poème inédit intitulé "A la gloire de la femme française", écrit pour l'occasion par Roger Brien, avec un accompagnement de harpe. Ce poème, qui sera une sorte de pageant historique, sera récité par M. André Treich. Au cours de ce poème il y aura trois numéros musicaux, dont un exécuté par Mlle Jeanne Radakir, et deux numéros de danse dont l'un sur la "Marche Héroïque" de Saint-Saëns, interprété par Mlle Georgette Casteran, et l'autre, un sketch écrit expressément par Mlle Yvette O. Mercier Gouin, pour la petite Berthe Demers.

Le pageant lui-même sera exécuté par une vingtaine d'actrices qui, en costumes, personnifieront les femmes les plus célèbres de France: celles qui, par leur courage, leur intelligence ou leur héroïsme, que ce soit dans le domaine de l'action ou dans le domaine de l'esprit, que ce soit comme inspiratrices ou comme exécutrices, ont contribué à rendre la France plus belle.

A la fin, Mme Réjane des Rameaux déclamera le texte officiel de la Marcellaise qui, comme on le sait, est l'hymne national français.

Enfin, signalons que M. Henri Letondal, dont on connaît les multiples talents de chansonnier et d'auteur dramatique, a écrit pour la circonstance une nouvelle chanson dédiée à la "Femme française", sur une musique composée par M. Léo Lesieur.

La troisième partie enfin du Gala comprendra un grand concert vocal et instrumental de 60 musiciens sous la direction du Dr J. J. Gagnier qui exécutera plusieurs mélodies et au cours duquel le grand ténor Jacques Gérard chantera deux des airs qui l'ont rendu populaire.

Pour faire suite à ce Gala du

M. R. T. Français, qui se terminera par l'exécution de "La Marcellaise" et de "O Canada", le Cercle Français de Paris donnera immédiatement après, à l'Hôtel Pennsylvania, un Bal Musical, appelé le "Bal des Rapins", qui s'annonce comme un joyeux épilogue de la manifestation du Plateau.

A l'Impérial

On peut voir encore aujourd'hui et demain à l'Impérial "Test Pilot" avec Clark Gable, Myrna Loy et Spencer Tracy et "Making the Headlines". "Test Pilot" est un film d'une excellente tenue dramatique. C'est l'histoire d'un intrépide aviateur dont l'emploi consiste à faire l'épreuve de nouveaux appareils qu'on lui confie.

Sa vie se trouve sans cesse partagée entre son amour pour sa fiancée et son dangereux métier. Cette dernière s'en éprouve un profond dépit, et il s'en faut de peu pour que l'idylle des deux amoureux ne soit compromise, si un industriel ne réussissait à convaincre le pilote d'abandonner son métier. Clark Gable joue le rôle du pilote; Myrna Loy, celui de la fiancée; et Spencer Tracy, celui d'un collègue de Gable. Il meurt dans un accident d'aviation. Quant à Lionel Barrymore, il joue le rôle d'un sympathique industriel. Plusieurs autres artistes de talent se partagent la distribution du film.

Quant à "Making the Headlines", c'est un film qui ne manquera pas d'intéresser la grande majorité des cinéphiles. Des actualités de la semaine complètent le programme.

A compter de lundi et pour les trois jours suivants, la direction de l'Impérial présentera "The Adventures of Tom Sawyer" avec Tommy Kelly, Jackie Moran et May Robson, et "Reckless Living" avec Robert Wilcox et Nan Grey.

Au Palace

Luise Rainer, la sympathique autrichienne qu'il nous a été donné de voir dans "The Great Ziegfeld", "The Good Earth" et "Big City", revient de nouveau au cinéma dans un rôle émouvant et romantique. Le titre de son nouveau film, qui présente, cette semaine, le Palace est "The Toy Wife". Melvyn Douglas et Robert Young jouent deux rôles importants. L'action se passe aux environs de 1850, quelque temps après la cession de la Louisiane par la France aux États-Unis.

On a reconstitué avec bonheur l'atmosphère typiquement romantique de la Nouvelle-Orléans d'alors. Les décors sont finement et artistiquement conçus. Luise Rainer, plus ravissante que jamais, personnifie avec la personnalité qui lui est si caractéristique une jeune fille aristocratique française.

Barbara O'Neil et H. B. Warner sont de la distribution avec d'autres actualités et des sujets courts dessins animés, comédies ou documentaires, complètent le programme.

L'horaire des spectacles

CINÉMA DE PARIS. — "L'accusé" à 12 h., 2 h., 5 h., 8 h., 10 h. 15. "Congrès Eucharistique" à 11 h. 35, 2 h. 40, 5 h. 45, 8 h. 45.

PALACE. — "The Toy Wife" à 11 h. 23, 2 h. 4, 3 h. 27, 7 h. 14, 9 h. 51.

PRINCEPS. — "Little Miss Roughneck" à 10 h. 26, 1 h. 42, 3 h. 28, 5 h. 14, 8 h. 46. "Son of a Sheik" à 11 h. 45, 2 h. 25, 4 h. 57, 7 h. 33, 10 h. 15.

CAPITOL. — "Prison Farm" à 10 h. 15, 12 h. 46, 3 h. 37, 6 h. 18, 8 h. 59.

SAINT-DENIS. — "La Liberté" à 12 h. 23, "Tropic Holiday" à 11 h. 29, 2 h. 10, 4 h. 51, 7 h. 32, 10 h. 13.

IMPERIAL. — "The Adventures of Tom Sawyer" à 12 h. 15, 2 h. 25, 5 h. 15, 8 h. 20. "L'Appel de l'Ouest" à 1 h. 45, 5 h. 5, 8 h. 20. "Congrès Eucharistique" à 2 h. 05, 5 h. 05.

Brillante fin d'année au théâtre-saynète

Ce théâtre d'Enfants a brillamment terminé ses activités en présentant un gala enfantin dans le Salon "D" de l'Hôtel Mont-Royal, le 21 juin dernier, sous la présidence de l'hon. Athanasie David et sous les auspices de la Société du Bon Parler Français. 75 enfants étaient au programme et plusieurs se firent remarquer par leur diction, leur jeu souple et gracieux, et le naturel que leur professeur sait si bien leur inculquer. Un public nombreux et très distingué prodigua aux petits interprètes des applaudissements dignes d'un grand spectacle. Tout le programme était ravissant, cependant, quelques numéros méritaient d'être remarqués tels que "Projet de mariage", avec Denise Rapaport et Jean L'Abbé. "La Pavane des Marisettes" avait qu'il surprenne les spectateurs par la façon avec laquelle des marquis et marquises, âgés de 12 à 14 ans, déployaient de grâce et d'élégance en dansant le menuet tout en chantant, et que dire des costumes de satin et de dentelle... Ce groupe d'enfants était sous l'habile direction de Mlle Jeanne Baulne. L'auditoire sembla goûter fort bien un groupe de jeunes chanteuses très bien stylées, toutes en voix et joliment vêtues en petites bretonnes. Trois vedettes du Théâtre-Saynète, Lucie Bédard, Réal Longtin et Réal Malartre se firent très appréciés dans un sketch: "Toto Médécine". Ce qu'il ne faut pas manquer de mentionner ce furent les petites danseuses: Françoise Sullivan fut vraiment délicieuse dans un numéro tout à fait original, "Le Portrait de Strauss". Et puis, la charmante Andrée Millaire et les autres, délicieuses au possible.

La soirée se termina par la collation des diplômes, plus de 40 enfants reçurent leur certificat du Bon Parler Français; quatre, leur diplôme de l'Ecole Normale Jacques Cartier et une médaille d'or offerte par Mlle Eva Dupuis. Ces élèves sont: Hélène Bédard, Marcelle Dionne, M. Marthe Guilbeault, France Marceau. Trois élèves reçurent leur diplôme supérieur: Liliane Jeanrie, Lucette Hébert, Marguerite Saucier.

Au Capitol

Une fois de plus, on pourra voir ensemble dans un même film ces populaires comédiens que sont Martha Raye et Bob Burns. "Tropic Holiday", le titre de leur nouveau film, est une comédie très amusante, dont le succès dépassera celui de leurs autres productions comme "Waikiki Wedding" et d'autres pièces d'un non moins vif succès. Ray Milland, Dorothy Lamour, deux artistes que l'on a pu admirer dans "The Jungle Princess" et "Her Jungle Love" sont de la distribution ainsi que plusieurs autres artistes bien connus de Hollywood.

Quant à l'intrigue, elle ne se raconte pas. Elle n'est qu'un tissu d'incidents comiques ingénieusement amenés les uns après les autres, truffés de mots d'esprit des plus amusants. Comme attraction supplémentaire, la direction du Capitol présente "Prison Farm" avec Shirley Ross, Lloyd Nolan, John Howard et d'autres. C'est un film policier d'une excellente tenue. Esther Dale et May Boley, ainsi qu'Anna Q. Nilson, célèbre artiste suédoise qui fait sa rentrée au cinéma, sont de la distribution. Des actualités de la semaine complètent le programme, comme à l'ordinaire.

L'oeuvre de l'Opéra français

Succès d'"Orphée". — Représentation de "Carmen" en septembre.

La Société de l'Opéra Français de New York et de Montréal a débuté le mois dernier devant un auditoire d'élite avec une représentation si intéressante de "l'Orphée", de Gluck, — et soulignée par la critique, — que l'on peut être assuré que cette société s'est fixée un idéal si haut placé qu'elle cherchera à le dépasser avec les représentations de "Carmen", de Bizet, qu'elle donnera le 15 septembre prochain, au Victoria Hall, et le 25 octobre à New-York.

M. Victor Brault, l'animateur de cette nouvelle organisation, veut prouver qu'on peut donner à Montréal, tout comme à New-York, de l'opéra selon les grandes traditions, grâce aux divers concours des meilleurs artisans du théâtre. La direction de la scène a été confiée à MM. Cecil West et Louis Muligan du Montreal Repertory Theatre; à M. Roland Leduc et ses musiciens pour l'accompagnement d'orchestre; à Mlle Norma Darling pour le corps de ballet. Les principaux rôles seront tenus par Mmes Cécilia Brault et Gabrielle Parrot, MM. Pierre Vidor et Arthur Messier. Le chœur est formé des élèves de la classe de chant que dirige M. Victor Brault au Conservatoire de l'Université McGill.

Tous ceux qui s'intéressent à l'opéra pourront se permettre d'entendre le chef-d'œuvre de Bizet, à des prix populaires. On peut réserver, des maintenant, le nombre de fauteuils qu'on désire, en s'inscrivant chez M. Victor Brault.

Vues du congrès eucharistique au Saint-Denis

Il n'a pas été donné à tout le monde de se rendre à Québec assister aux grandes manifestations du Congrès Eucharistique national. Mais le cinéma vient combler le désir de tous. La France-Film présente aujourd'hui même au Saint-Denis et au Cinéma de Paris un film complet du plus bel acte de foi de nos annales religieuses.

L'arrivée de la délégation papale, l'ouverture du congrès au Manège, les messes pontificales, la messe de minuit, la représentation du "Mystère de la Messe" de Gheon, la grande procession finale, enfin tout a été filmé.

Certaines scènes prises de nuit sont particulièrement remarquables et le cinéma français a vraiment rendu, en la circonstance un digne hommage à la ferveur de notre peuple catholique.

Le film du Congrès est présenté dès aujourd'hui au Saint-Denis et au Cinéma de Paris comme attraction supplémentaire au programme. Il ne sera à l'affiche qu'une seule semaine. L'on ferait bien de ne pas le manquer.

Manoeuvres en Alaska

Seattle, Washington, 8. — 24 bombardiers bimoteurs de la marine américaine viennent de partir pour Kodiak et Sitka, en Alaska, en vue de manoeuvres. Ils emportent 150 hommes d'équipages.

Manoeuvres à Navarin

Athènes, Grèce, 8. — 30 unités de la flotte britannique de la Méditerranée sont arrivées, aujourd'hui, à Navarin pour les manoeuvres annuelles d'été.

L'amiral sir Dudley Pound, commandant en chef, a son pavillon sur le "Warspite". D'autres unités de la flotte visitent Argostoli, Itea et Corfou.

IMPERIAL — A l'affiche Clark Gable et Myrna Loy dans "TEST PILOT" avec Spencer Tracy "MAKING THE HEADLINES" Matin: 20; après-midi: 25c; soir: 25 et 40c.

Au Princess

Le Princess présente avec succès depuis hier un film de Rudolph Valentino. Cette projection rétrospective d'un film de cette vedette du cinéma américain, que la mort a trop tôt enlevé à l'admiration de milliers de cinéphiles, ne manquera pas d'attirer des centaines d'amateurs au Princess.

En plus de revoir Valentino, et à ses côtés Vilma Banky, dans une idylle romantique, on suivra avec curiosité la technique cinématographique, telle qu'elle était, il y a plus de dix ans. On n'a rien changé à la pellicule, si ce n'est que l'on la projette avec un accompagnement sonore. Un orchestre symphonique fait entendre tout le long du film une musique appropriée. Il y aura titres en anglais et en français.

Comme attraction supplémentaire, la direction du Princess présente "Little Miss Roughneck" avec Leo Carillo et Edith Fellows. C'est un film agréable, amusant et rempli d'imprévu. Des actualités de la semaine sur les derniers événements politiques, internationaux et sportifs complètent le programme.

A l'affiche

The screen's most sensational reveal!

RUDOLPH VALENTINO

"SON OF A SHEIK"

Avec musique et son

Princess

Dorothy LAMOUR

TROPIC HOLIDAY

BOB BURNS

MARTHA RAYE

RAY MILLAND

BINNEY BARNES - TITO GUZAR

avec l'attrice

PRISON FARM

CAPITOL

LUISE RAINER

AS THE TOY WIFE

avec DOUGLAS YOUNG

Barbara O'NEIL - H. B. WARNER

A l'affiche

PALACE

CINÉMA PARIS

Victor FRANZEN

Renée DEVILLERS

L'accusé

SALLE CLIMATISÉE

ST-DENIS

Germaine ROUER

Maurice ESCANDE

LIBERTÉ

L'Appel de l'Ouest

8 AU 23 JUILLET
1ère course à 2.30 heures p.m.
PARI DOUBLE SUR LES PREMIERE ET DEUXIEME COUR
Admission : Estrade 50c — "Club House" \$

TRAGIQUE NOYADE D'UNE MERE ET DE SES ENFANTS



■ M. Frank Fairbairn, son épouse et ses deux enfants faisaient un tour d'auto au port de Toronto le 6 juillet dernier. En arrivant près du Queen's Quay, l'automobile ralentit puis accéléra soudain pour tomber dans 25 pieds d'eau, sous les regards terrifiés de centaines de témoins. Deux hommes retirèrent M. Fairbairn avec une pique, mais les trois autres occupants restèrent pris sous les eaux. Des équipes de secours travaillèrent sans relâche pour les retirer à temps (ci-bas). Un camion de secours de la police (ci-haut) fut finalement amené sur le bord du quai et on retira l'automobile de la baie. On pratiqua sans succès la respiration artificielle. Mystérieux et désespéré, M. Fairbairn déclara : "J'ai du me tromper de vitesse ou quelque chose".

Laprairie fait une demande à Québec

Cette ville croit que certaines de ses rues font partie de routes provinciales

Vu que la ville de Laprairie est située sur d'importantes réseaux de la voirie provinciale, elle vient d'envoyer une requête au gouvernement provincial pour que le ministère de la Voirie paracheve les rues Saint-Laurent, Ste-Rose et St-Philippe.

C'est ce qu'annonce M. Le-Comte Pelletier, maire de cette municipalité à la suite d'une importante séance du conseil municipal où les conseillers ont pris plusieurs décisions.

Les rues St-Philippe et St-Laurent, partant de la route Mont-Tremblant-Valleyfield-Malabar et de la route Valleyfield-Malabar, ont été classées comme routes provinciales. La section de cette route située dans Laprairie soit terminée au plus tôt possible.

Le conseil a donc adopté une résolution priant le gouvernement provincial de parachever ces trois rues. Copies de ces résolutions ont été envoyées au ministère de la Voirie et à M. Philpott Monette, C.R., M.P.P.

Le dernier rapport du bureau d'hygiène provincial indique que l'eau que fournit l'aqueduc de Laprairie aux consommateurs est d'excellente qualité. Sur un total d'examen de 118 échantillons au cours du mois de mai, cinq seulement n'ont pas été tout à fait satisfaisants.

Le conseil a assigné M. Bernard Lacasse, avocat, de voir à la perception des taxes d'électricité et d'eau et des licences de commerce arrières.

M. Lacasse aura à s'occuper de la perception des impôts dont le président de chaque comité exigera le règlement.

Une Caisse populaire est fondée à Lachine

Depuis lundi soir dernier, Lachine est dotée d'une succursale des Caisse Populaires D'aujourd'hui. Ce soir-là, M. J.-B. Beaudoin, l'organisateur des Caisse, venait fonder cette section à Lachine. Cette nouvelle organisation paroissiale sera connue sous le nom de LA CAISSE POPULAIRE DES S. ANGES DE LACHINE et sera un bureau situé dans la salle du Cercle Paroissial, 233 rue St-Louis.

M. Beaudoin, président du Cercle, fut élu secrétaire-gérant de la Caisse.

Après avoir expliqué à l'assemblée le fonctionnement de la Caisse, M. Beaudoin présida à l'élection des officiers qui donna le résultat suivant :

Conseil d'administration — Président : M. Léopold Lamoureux; Vice-président : M. Florian Lebel; Secrétaire : M. Bernard Gélinais; Directeurs : M. Lucien Dulos et M. Bruno Comeau.

Comité de surveillance — M. Laurent Sauvé; M. Armand Couturier; M. Gérard St-Pierre.

Comité de crédit — Président : M. Hector Gélinais; Secrétaire : M. Bernard Gélinais; Membres : M. Emery Legault et M. Edouard Lamer.

Avec la fondation de cette caisse, se réalise un vœu exprimé lors du dernier congrès annuel des membres du Cercle Paroissial et elle sera l'une des rares Caisse administrées entièrement par des jeunes.

La sciure de bois comme combustible de ménage

Ottawa, 8. — La sciure de bois est maintenant employée au chauffage de plus de 15,000 logis, bureaux, théâtres et autres édifices dans la Colombie britannique. Avec la collaboration d'ingénieurs en combustion, les laboratoires des produits forestiers du ministère des Mines et des Ressources ont imaginé des méthodes pour employer la sciure de bois comme combustible, et le chauffage avec cette matière est maintenant solidement établi.

Autrefois considérée comme rebut inutile, la sciure de bois comme combustible rapporte maintenant des milliers de dollars pour un produit autrefois envoyé aux incinérateurs. La quantité de sciure de bois produite chaque année dans les scieries canadiennes est estimée suffisante pour recouvrir de quinze à vingt fois la ville d'une épaisseur de cent pieds.

Quelques-uns des avantages de la sciure de bois comme combustible sont faciles à voir. La sciure de bois est propre, bon marché, de très faible teneur en cendre, de poids léger et facile à manipuler. A ces qualités il faut ajouter ce fait important qu'elle brûle librement, demande peu d'attention et fait un feu facile à contrôler.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des calorifères ou poêles spéciaux pour brûler la sciure de bois, mais des grilles auxiliaires seulement. Ces dernières sont imaginées de manière à s'adapter facilement à tout appareil de chauffage standard. Le combustible est alimenté au fur et à mesure par gravité, à partir d'une trémie d'emmagasinement placée au-dessus de la grille. La trémie doit être remplie deux ou trois fois par jour.

Le conseil a donc adopté une résolution priant le gouvernement provincial de parachever ces trois rues. Copies de ces résolutions ont été envoyées au ministère de la Voirie et à M. Philpott Monette, C.R., M.P.P.

Le dernier rapport du bureau d'hygiène provincial indique que l'eau que fournit l'aqueduc de Laprairie aux consommateurs est d'excellente qualité. Sur un total d'examen de 118 échantillons au cours du mois de mai, cinq seulement n'ont pas été tout à fait satisfaisants.

Le conseil a assigné M. Bernard Lacasse, avocat, de voir à la perception des taxes d'électricité et d'eau et des licences de commerce arrières.

M. Lacasse aura à s'occuper de la perception des impôts dont le président de chaque comité exigera le règlement.

Le conseil a donc adopté une résolution priant le gouvernement provincial de parachever ces trois rues. Copies de ces résolutions ont été envoyées au ministère de la Voirie et à M. Philpott Monette, C.R., M.P.P.

Le dernier rapport du bureau d'hygiène provincial indique que l'eau que fournit l'aqueduc de Laprairie aux consommateurs est d'excellente qualité. Sur un total d'examen de 118 échantillons au cours du mois de mai, cinq seulement n'ont pas été tout à fait satisfaisants.

Le conseil a assigné M. Bernard Lacasse, avocat, de voir à la perception des taxes d'électricité et d'eau et des licences de commerce arrières.

M. Lacasse aura à s'occuper de la perception des impôts dont le président de chaque comité exigera le règlement.

Le conseil a donc adopté une résolution priant le gouvernement provincial de parachever ces trois rues. Copies de ces résolutions ont été envoyées au ministère de la Voirie et à M. Philpott Monette, C.R., M.P.P.

Le dernier rapport du bureau d'hygiène provincial indique que l'eau que fournit l'aqueduc de Laprairie aux consommateurs est d'excellente qualité. Sur un total d'examen de 118 échantillons au cours du mois de mai, cinq seulement n'ont pas été tout à fait satisfaisants.

Le conseil a assigné M. Bernard Lacasse, avocat, de voir à la perception des taxes d'électricité et d'eau et des licences de commerce arrières.

M. Lacasse aura à s'occuper de la perception des impôts dont le président de chaque comité exigera le règlement.

Le conseil a donc adopté une résolution priant le gouvernement provincial de parachever ces trois rues. Copies de ces résolutions ont été envoyées au ministère de la Voirie et à M. Philpott Monette, C.R., M.P.P.

Le dernier rapport du bureau d'hygiène provincial indique que l'eau que fournit l'aqueduc de Laprairie aux consommateurs est d'excellente qualité. Sur un total d'examen de 118 échantillons au cours du mois de mai, cinq seulement n'ont pas été tout à fait satisfaisants.

Le conseil a assigné M. Bernard Lacasse, avocat, de voir à la perception des taxes d'électricité et d'eau et des licences de commerce arrières.

M. Lacasse aura à s'occuper de la perception des impôts dont le président de chaque comité exigera le règlement.

Le conseil a donc adopté une résolution priant le gouvernement provincial de parachever ces trois rues. Copies de ces résolutions ont été envoyées au ministère de la Voirie et à M. Philpott Monette, C.R., M.P.P.

SERVICE DES SIGNAUX

MONTREAL A QUEBEC

LONGUE PONTÉE, 8. — Nuageux, calme. Arrivée montante 11.15 a.m. Elsieville. Descente 12.35 p.m. Arrivée, 1.05 p.m. Letitia. 1.50 p.m. Miron L. 1.15 p.m. remorqueur. CAP. ST-MICHEL, 14. — Clair, sud. Descente 12.35 p.m. Arrivée, 1.05 p.m. Letitia. 1.50 p.m. Miron L. 1.15 p.m. remorqueur. CAP. ST-MICHEL, 14. — Clair, sud. Descente 12.35 p.m. Arrivée, 1.05 p.m. Letitia. 1.50 p.m. Miron L. 1.15 p.m. remorqueur.

SOREL, 39. — Clair, ouest. Montant 12.30 p.m. Boston City 1.35 p.m. Keystate, 2 p.m. Drumhams. Descente 1.55 p.m. Dufferin. 2.30 p.m. Conception. Arrivée montante 10.25 a.m. Jean-Jacques. Partit montante 12.30 p.m. Geo. McKee & Barge, 1.05 p.m. Irma M. Descente 1.45 p.m. Nashvark & Barge, 1.35 p.m. Amabilus.

TROIS-RIVIERES, 71. — Nuageux, sud. Montant 9.10 a.m. C.W. Cadwell, 9.35 a.m. Rapagnon, 9.45 a.m. News. Karrier, 2.30 p.m. Conception. Arrivée montante 10.25 a.m. Jean-Jacques. Partit montante 12.30 p.m. Geo. McKee & Barge, 1.05 p.m. Irma M. Descente 1.45 p.m. Nashvark & Barge, 1.35 p.m. Amabilus.

PTF CITROUILLES, 84. — Nuageux, sud. Montant 10 a.m. Dolphin & Barge, 1.05 p.m. Ste-Thérèse. Descente 2.30 p.m. Mary Lensen.

GRONDINES, 98. — Nuageux, sud. Montant 12.30 p.m. Beaverford. Descente 1.55 p.m. Mary Lensen.

ST-NICOLAS, 127. — Nuageux, sud. Montant 11 a.m. Iocoma 1.10 p.m. Mary Lensen.

QUEBEC, 135. — Nuageux, sud. Montant 9.25 a.m. Westville, 9.45 a.m. Lerwick 12.15 p.m. Livingston, arrive montante 10.15 a.m. Charles Huntley. Descente 12.30 p.m. M. W. Pomeroy, arrive, descendant 10.30 a.m. M. L. 10.45 a.m. J. de V. 10.55 a.m. Mont St-Joseph & Saguenay. Partit descendant 1.40 a.m. St-Louis.

ST-JEAN D'ILE, 15. — Nuageux, ouest. Montant 2.15 p.m. Kerville. Descente 9.45 a.m. Alyx, 10.15 a.m. Cielowarrier.

ILE AUX GRUES, 11. — Descente 8.15 a.m. W. B. Reynolds, 10.15 a.m. Eastern, mid. Trevis.

CAP SAUMON, 82. — Nuageux, fort sud. Montant 11.30 a.m. Rockville Hall. Descente 9.35 a.m. Maudslow, 10 a.m. Astrid Thorpe 11.30 a.m. Wastend.

POINTE NOIRE, 103. — Entré 7.30 a.m. F. W. Thompson, 9.10 a.m. La Jubilee.

PORT ALFRED, 153. — Arrivé montante 8 p.m. hier W. Nisbet, 11 p.m. Zyrickmont. Arrivé descendant 11 p.m. Lohel.

RIMOUKI, 154. — Partit descendant 10 a.m. Jean-Jacques. Arrivé 11 a.m. Sable I.

PTF AU PERE, 154. — Montant 11 a.m. Flore, 10.30 a.m. Nyhol, 2 p.m. Benwood. Descente 10.25 a.m. Tris, 1.05 p.m. J. Johaway. Maikenbush, 12.10 p.m. Saguenay. Partit descendant 2 p.m. S. G. C. Bernier.

Matane, 202. — Clair, fort est. Montant 9 p.m. Dufferin de Bedford. Partit montante 11.30 a.m. M. L. 10.45 a.m. J. de V. 10.55 a.m. Mont St-Joseph & Saguenay. Partit descendant 1.40 a.m. St-Louis.

CAP MALELINE, 209. — Nuageux, est. PTF RENOMME, 350. — Nuageux, sud. Montant 10.35 a.m. Hayprins 170 milles sud. est. midi Rencom, 30 milles à l'est. Descente 2 p.m. Collette.

PERCE, 360. — Clair, sud. Descente 2.30 a.m. Meckins.

FRANKLIN, 302. — Partit montante 6 a.m. Starwell, 8 a.m. Fairlake.

NATASQUAN, 485. — Arrivé 9 a.m. Gaspard et parti à midi.

CAPE RAY, 515. — Brume épaisse sud. SYDNEY, 515. — Clair, variable. Partit montante 11 a.m. Uria, 12.30 p.m. Wendover. Arrivé descendant 5 p.m. hier Birchton, 7 p.m. Cielowarrier, 11 p.m. Lohel.

P. AMOUR, 678. — Brume épaisse sud. Partit descendant 11 a.m. matin Kelet.

MONTREAL EN MONTANT

LACHINE, 4. — Clair, sud. Montant 2.15 p.m. Newbrunswick.

CASCADIES, 21. — Clair, sud. Descente 11.30 a.m. Crawford & Hargreaves.

COTEAU, 23. — Clair, sud. Descente 2 p.m. Dams.

CORNWALL, 42. — Clair, sud. Descente 11.30 a.m. Winthrop, mid. New York.

DICKINSON, 72. — Clair, ouest. Descente 10.25 a.m. Tris, 1.05 p.m. J. Johaway.

Montant 9.30 a.m. J. Irwin, 9.55 a.m. Geo. L. Lorian 11.10 a.m. Kindersley, 2.10 p.m. Teaklay.

GALOP, 95. — Nuageux, sud. Descente 9.55 a.m. R. Prince, 11.35 a.m. S. Racoon. Montant 7.15 a.m. Britannia, 7.55 a.m. Tremora, 8.25 a.m. Barrie, 8.55 a.m. Sherbrook, 9.25 a.m. Britannia 11.40 a.m. D. R. Hanna.

P. WILLERS, 228. — Descente 8.20 a.m. Glenel.

P. COLOMBE, 321. — Nuageux, sud. Descente 9.50 a.m. Dams, 10.05 a.m. Swiftwater. Montant 9.20 a.m. Stadacona, 11.40 a.m. Kinross, 2.10 a.m. Brulin.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

SAULT STE-MARIE, 820. — Nuageux, calme. Descente 10 a.m. Renveyle, 11.55 a.m. Manibeto.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 301, rue Notre-Dame ouest - - - - - Montréal

1938	Stock et div.	Ventes	Haut	Bas	Clôt	Chg.	1937	Stock et div.	Ventes	Haut	Bas	Clôt	Chg.
12.1	Adams Express	40	11 1/8	11 1/8	11 1/8	0	12.1	Adams Express	40	11 1/8	11 1/8	11 1/8	0
12.2	Air Reduction	2	11 1/8	11 1/8	11 1/8	0	12.2	Air Reduction	2	11 1/8	11 1/8	11 1/8	0
12.3	Alaska Jun 1938	40	10 1/4	9 3/4	9 3/4	-1/8	12.3	Alaska Jun 1938	40	10 1/4	9 3/4	9 3/4	-1/8
12.4	Allied Chem 17 1/2	6	17 1/2	17 1/2	17 1/2	0	12.4	Allied Chem 17 1/2	6	17 1/2	17 1/2	17 1/2	0
12.5	Allied Mills	30	12 1/2	12 1/2	12 1/2	0	12.5	Allied Mills	30	12 1/2	12 1/2	12 1/2	0
12.6	Allis-Chalm 2 1/2	37	47 1/2	47 1/2	47 1/2	0	12.6	Allis-Chalm 2 1/2	37	47 1/2	47 1/2	47 1/2	0
12.7	Am Bank Note	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.7	Am Bank Note	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.8	Am Car & F 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.8	Am Car & F 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.9	Am Com Ale 5 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12 1/2	0	12.9	Am Com Ale 5 1/2	13	12 1/2	12 1/2	12 1/2	0
12.10	Am Crystals F1 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.10	Am Crystals F1 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.11	Am & P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.11	Am & P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.12	Am Int Prod 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.12	Am Int Prod 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.13	Am Int Corp 40	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.13	Am Int Corp 40	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.14	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.14	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.15	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.15	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.16	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.16	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.17	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.17	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.18	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.18	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.19	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.19	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.20	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.20	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.21	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.21	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.22	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.22	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.23	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.23	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.24	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.24	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.25	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.25	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.26	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.26	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.27	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.27	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.28	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.28	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.29	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.29	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.30	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.30	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.31	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.31	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.32	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.32	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.33	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.33	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.34	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.34	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.35	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.35	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.36	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.36	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.37	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.37	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.38	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.38	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.39	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.39	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.40	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.40	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.41	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.41	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.42	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.42	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.43	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.43	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.44	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.44	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.45	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.45	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.46	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.46	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.47	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.47	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.48	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.48	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.49	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.49	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.50	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.50	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.51	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.51	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.52	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.52	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.53	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.53	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.54	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.54	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.55	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.55	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.56	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.56	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.57	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.57	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.58	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.58	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.59	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.59	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.60	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.60	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.61	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.61	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.62	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.62	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.63	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.63	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.64	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.64	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.65	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.65	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.66	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.66	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.67	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.67	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.68	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.68	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.69	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.69	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.70	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.70	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.71	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.71	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.72	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.72	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.73	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.73	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.74	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.74	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.75	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.75	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.76	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.76	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.77	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.77	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.78	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.78	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.79	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.79	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.80	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.80	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.81	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.81	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.82	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.82	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.83	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.83	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.84	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.84	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.85	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.85	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.86	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.86	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.87	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.87	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.88	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.88	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.89	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.89	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.90	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.90	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.91	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.91	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0
12.92	Am P 2 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	0	12.						

[illegible]

Table with 2 columns: Category (TARIF, D'ABONNEMENT, PAYSABLE D'AVANCE) and Price/Details (Canada, États-Unis, etc.)

Le Canada

Table with 2 columns: Category (SOIR, DIMANCHE ET FÊTES) and Price/Details (Police, Sport, etc.)

Le maire et trois conseillers de Ville Saint-Laurent présentent leur démission

Mais comme il n'y a pas assez de conseillers non démissionnaires pour accepter cette démission, on s'adresse à Québec

M. Gohier fera une déclaration

A la séance d'hier soir du conseil municipal de ville Saint-Laurent, le maire, M. Edouard Gohier, et trois échevins, MM. François Bélanger, Howard Millar et Léonard Harris, ont donné leur démission.

Vol à main armée en plein jour dans un quartier très peuplé

Deux bandits à l'oeuvre chez Reitman's Inc., 1391 ouest, rue Sainte-Catherine

Pas très galants

A 10 h. 20, hier avant-midi, deux jeunes bandits sont entrés dans la succursale de la magasin Reitman's Inc., 1391, ouest, rue Sainte-Catherine, et menaçant deux employées, Mme Bertha Schnapps et Mlle Alice Chyplik, à la pointe du revolver les conduisant à l'arrière de la boutique, puis revinrent vider le tiroir-caisse.

Après la fuite des malfaiteurs, Mme Schnapps avertit la police et relata que les voleurs la ligotèrent aux poignets avec des fils téléphoniques. La pauvre femme s'écria pendant cette brutale opération: "Mais vous allez briser ma montre-bracelet". L'un des bandits lui dit en la menaçant: "Si tu ne fermes pas ta 'boîte' je vais t'assommer". Des voisins, séparés par un mur de papier-pâte, entendirent et, eux aussi, avertirent la police. Trois minutes plus tard les constables Despaties, Chénier, Britton et Desjardis, tous de police-secours étaient rendus sur les lieux et virent fuir deux suspects. Leur donner la chasse fut l'affaire d'un instant et aux quartiers-généraux de la Sûreté les prisonniers ont donné les noms de Joseph Bernath et de Julien Bernard. Le premier avait été appréhendé rue Bishop et le second, dans une ruelle à l'arrière du magasin Jas-G. Ogilvy's. Une somme de \$36.79, identifiée plus tard par Mme Bertha Schnapps, fut retrouvée sur la personne de l'un des suspects. Tous deux doivent passer en correctionnelle ce matin.

Candidats heureux au Collège médical

376 nouveaux médecins, au nombre desquels 17 femmes. — Dans la province de Québec

Ottawa, 8. (P.C.) — Le Collège médical du Canada a annoncé ce soir que 376 candidats, au nombre duquel 17 femmes, avaient été admis à pratiquer la médecine au Canada, à la suite des récents examens de ce collège.

Les nouveaux médecins qui ont subi leurs examens à Montréal sont: les Drs E. Abrahamson, E.-H. Anderson, W.-S. Barnhill, A.-P. Bélanger, D. Bourassa, T.-A. Breton, A.-F. Chénier, F.-D. Chapman, C.-L. Colm, R.-L. Conklin, J.-B. Cook, E.-M. Crawford, E.-F. Crutchlow, A.-L. Cunningham, C. de Freitas, M. Dupont, M.-R. Etzioni, K.-A. Evelyn, G.-E. Foster, N.-E. Foster, A.-M. Fraser, H.-W. Garol, J.-D. Gauthier, A.-R. Hedger, R. Henderson, J.-H.-B. Hilton, G.-R. Howell, F.-J. Hughes, F.-R. Jardine, J.-C. Kelly, G. Leclerc, R. Lesard, G.-A. Letendre, W.-J.-C. MacArthur, M.-R. MacDonald, K.-R. MacKenzie, F.-L. MacPhail, H. Mallek, Josephine-S. Mallek, S. Mancuso, B. Mandel, B.-R. Maxwell, J.-R. McGovern, R.-D. McKenna, J.-G. McLeod, J.-A. McMillan, H.-G. Morgan, G. Normandeau, W.-D. Norwood, H.-L. Nutik, P.-M. Osmun, E.-R. Peterson, H.-M. Pickard, J. Pigeon, L.-J. Poirier, R.-W. Quinn, E.-W. Rector, A.-N. Reid, T.-H. Richert, J.-A.-L. Rovh, C. Rosen, C.-A. Russell, M. Sabia, N. Schetker, I. Sedlesky, L.-J. Simburg, H.-P. Snyder, R.-B. Somerville, J.-D. Stenstrom, A.-J. Stewart, A.-C. Stone, E.-J. Talbot, P. Telner, C.-A. Thompson, E. Torcor, G.-L. Whissell et J.-T. Wright.

M. Albert Dupuis remercie de Londres son personnel de ses félicitations

Le président général des grands magasins Dupuis Frères, M. Albert Dupuis, a été, on le sait, créé chevalier de l'Ordre latin, ces jours derniers. M. Dupuis étant actuellement à Londres, le personnel des magasins lui a adressé un télégramme de félicitations. Le nouveau chevalier a été touché de ce témoignage d'attachement de la part de ses employés et s'est entendu avec la compagnie Bell pour téléphoner de Londres ses remerciements.

La communication directe avec Londres fut établie hier, après-midi, aux grands magasins Dupuis, à 5 heures 30. Il se trouvait donc 10 heures 20 à Londres. M. Dupuis eut d'abord une brève conversation avec le vice-président et directeur-gérant des magasins, M. A.-J. Dugal, puis, grâce à un raccordement du téléphone aux haut-parleurs installés dans toutes les parties des magasins, M. Dupuis remercia tout son personnel. Son allocution en même temps fut enregistrée sur un disque, qu'il aura le plaisir d'entendre, à son retour, le 16 juillet. M. Albert Dupuis reviendra à bord de l'Empress of Australia.

M. Farley peut aussi "montrer" les 155,548 électeurs inscrits

Au conseil municipal qui l'a nommé de nommer les 115,548 électeurs pourvus de leurs cartes d'identité, M. L.-C. Farley, surintendant de la division de la carte d'identité, répond que non seulement il les nommera, mais qu'il les "montrera". "J'ai leur portrait à chacun", a-t-il dit hier, "et en plus de vous donner leurs noms, je puis vous montrer le portrait de chacun."

SUCCES DES AUDITIONS POPULAIRES DES CONCERTS SYMPHONIQUES A LA MONTAGNE



Près de sept mille personnes ont assisté, hier soir, à la deuxième audition populaire des Concerts symphoniques au chalet de la montagne sous la direction de M. Paul Stassevitch. L'enthousiasme fut si vif que l'orchestre dut jouer un rappel. On voit ici une partie seulement de l'assistance. (Photo CANADA)



Sur la terrasse, face au palier d'où jouait l'orchestre, plusieurs centaines avaient pris place autour des tables. On remarque ici un groupe des directeurs des Concerts symphoniques: l'hon. M. David et Mme Athanasie David, M. Jean-C. Lallemant, le sénateur J.-M. Rainville. (Photo CANADA)

La commission métropolitaine achète des obligations de Montréal

Ce geste de la Commission métropolitaine donnera confiance au petit épargnant

Aide au chômage

La Commission Métropolitaine vient d'acheter pour \$500,000 d'obligations de la Ville de Montréal. Ces obligations, venant à échéance le 1er décembre 1946, portent intérêt à 4%. L'intérêt est payable semi-annuellement, le 1er juin et le 1er décembre.

"Après mûre délibération, a dit M. Biggar, président de la Commission métropolitaine, en communiquant cette nouvelle aux journalistes, la Commission Métropolitaine a choisi ces obligations comme placement de tout repos, pour son propre fonds d'amortissement.

"Ce geste aura de grosses conséquences, continua-t-il. Il montre d'abord la bonne volonté des administrateurs métropolitains envers la Ville de Montréal et la confiance qu'ils ont dans la santé financière de la métropole. Il est certain que l'épargnant, qui sait avec quelle prudence la Commission Métropolitaine gère son trésor, achètera désormais en toute confiance les obligations de la Ville de Montréal.

"Ensuite, la Commission Métropolitaine a voulu faire sa part pour hâter l'exécution des travaux de chômage et donner de l'emploi au sans-travail en permettant à la Ville de rajuster sa finance. Somme toute, la Commission veut consolider le crédit des municipalités de l'île de Montréal en venant en aide fraternellement à la métropole."

Chômeurs emprisonnés

Vancouver, 8. (P.C.) — Trente-trois chômeurs, arrêtés et condamnés hier à Victoria sur l'accusation d'avoir obstrué la circulation, sont arrivés ici aujourd'hui pour purger leur sentence de quinze jours de prison. Ces chômeurs ont été arrêtés lorsqu'ils ont voulu faire un tag-day malgré l'ordre de la police qui leur ordonnait de circuler.

LE BROWN DERBY

Toronto, 8. (P.C.) — Le juge Ross Hossack rendra jugement lundi dans l'affaire du Brown Derby, une maison de jeu située dans la banlieue de Toronto. Treize individus ont été accusés comme tenanciers. Leur procès a eu lieu devant le juge Hossack qui rendra jugement au commencement de la semaine prochaine.

UN JEU DANGEREUX

Aimé Laporte, âgé de 14 ans, 597, rue Burgess, s'amusa à enfoncer des cartouches dans le sol avec un marteau, hier après-midi quand l'un des projectiles fit explosion et lui coupa presque l'index de la main gauche. Le blessé a été transporté au General Hospital où il est gardé temporairement pour éviter des complications.

Une évasion à la prison de Joliette

Toute une sensation causée par la fuite du prisonnier Hubert Gaudreault

Joliette, 4. (Du correspondant du Canada). — Toute une sensation a été causée hier soir dans notre ville d'habitude si paisible par l'évasion de la prison locale, située en plein centre de la cité, du suspect Hubert Gaudreault, accusé d'un vol de \$1,200 de bijoux à la bijouterie Lachapelle, Place Lavallée.

L'évasion a été découverte à 10 heures et le geôlier donna l'alarme, mais à minuit le prisonnier n'avait pas encore été capturé et la police provinciale a été chargée de l'affaire. Gaudreault devait subir son procès aujourd'hui, devant un magistrat de police.

Le col. Meade, missionnaire de la bonne entente au pays

Voilà l'hommage que lui font ses amis à un banquet donné, hier soir, à l'occasion de son départ pour Halifax

Avec le R.C.M.P. depuis 1910

Hier soir, à la salle Prince de Galles de l'hôtel Windsor, un dîner était offert au colonel F. J. Meade, assistant-commissaire de la police fédérale, par la division "C" de la R. C. M. P. conjointement avec l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec, la Légion des Frontiersmen et ses amis de la vie civile. Ce banquet avait été organisé pour lui souhaiter "bon voyage" à l'occasion de son départ de Montréal, où il a commandé la division "C" pendant cinq ans, pour Halifax où il commandera la division "H". Le surintendant Taylor lui succédera ici.

De nombreux représentants distingués des polices fédérales et provinciales, de la ville, du Barreau et de l'Eglise étaient présents pour présenter leurs hommages à ce "missionnaire de la bonne entente", comme se promet d'être le Colonel Meade après avoir passé cinq ans parmi les Canadiens-Français. Le dîner était sous la présidence du colonel Henri-Royal Gagnon, chef de police de Québec, qui présenta les nombreux orateurs. A divers titres, ils louèrent le caractère et l'habileté de l'assistant-commissaire qui a réussi à se faire tant d'amis sincères, dans toutes les classes de la société, durant son séjour à Montréal, et lui souhaitèrent bon voyage et prompt retour.

"Un vrai 'good scout', déclara M. G. A. Shea, chef de la police du C. N. R. qui lui présenta un sac de voyage au nom de l'Association des chefs de police. "Un de ces hommes rares qui ne se font que des amis partout où ils vont!"

Me Gerald Fautoux, C.R., donna un bref résumé de la carrière du colonel Meade et souligna l'importance de la gendarmerie royale pour la sauvegarde de notre pays et la lutte contre le crime. "Jack" Meade entra dans la police fédérale en 1910, à Regina, comme constable. Après avoir été au front, il fut promu lieutenant, puis inspecteur, et servit dans la Manitoba et à Vancouver. Promu surintendant en 1933, il vint prendre le commandement à Montréal de la division "C" et fut élevé au poste d'assistant-commissaire en 1936. A Vancouver et à Montréal, il s'est distingué dans la lutte contre la contrebande de l'alcool et des narcotiques.

"Au sujet de la situation en Nouvelle-Ecosse", dit M. Fautoux, "l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, déclarait ce qui suit, le 29 juin, à la Chambre des Communes: 'Je sais s'il a déjà été nommé, mais on a l'intention d'envoyer l'assistant-commissaire Meade dans cette province. Il a fait à Montréal un excellent travail du genre de celui qui s'impose en Nouvelle-Ecosse'."

"Un grand ami des Canadiens-français parce qu'il s'est donné la peine de les connaître et d'apprécier leurs qualités," dit M. J.-J. Pénverne, "Son caractère et son savoir-faire nous font espérer que tant qu'il y aura des hommes comme lui pour le défendre, le Canada peut être sans crainte."

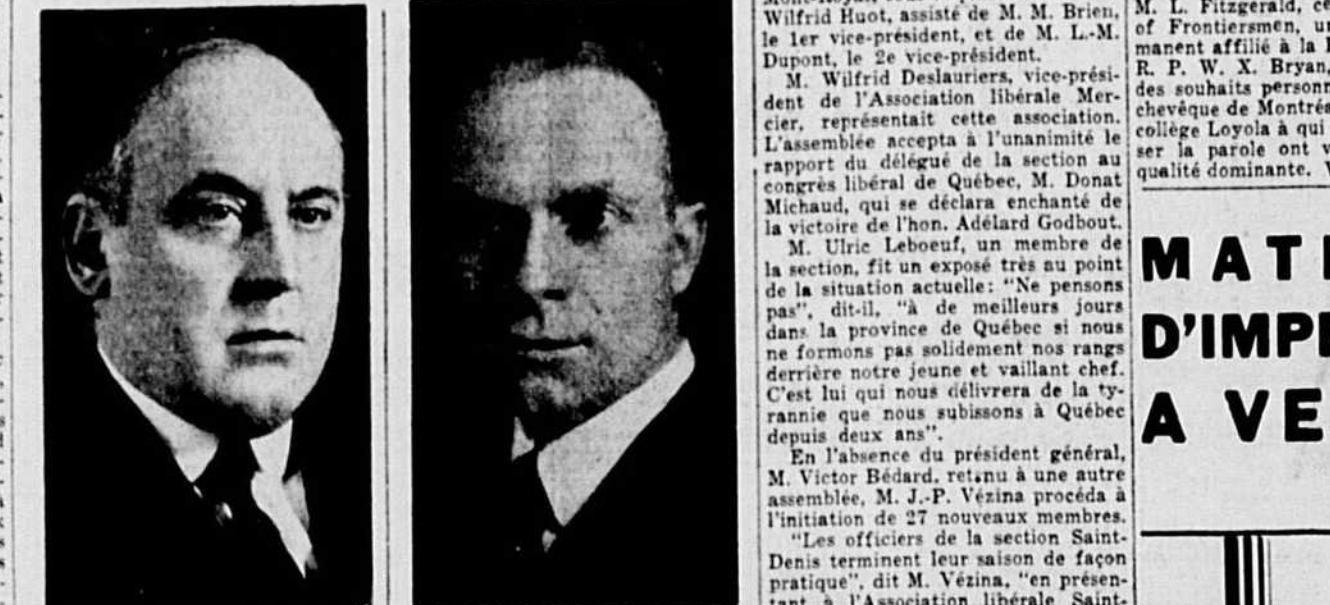
M. Pénverne lui présenta une lettre d'hommages de la part du maire "de la deuxième ville française du monde."

Le colonel Garsley lui présenta les souhaits du commissaire et des officiers de la police fédérale, le colonel M. L. Fitzgerald, ceux de la Légion des Frontiersmen, un corps non-permanent affilié à la R. C. M. P., et le R. P. W. X. Bryan, s.j. lui fit part des souhaits personnels de Mgr l'Archevêque de Montréal. "Nos élèves du collège Loyola à qui il est venu adresser la parole ont vite découvert sa qualité dominante. Voilà, comme plus."

En l'absence du président général, M. Victor Bédard, retenu à une autre assemblée, M. J.-P. Vézina procéda à l'initiation de 27 nouveaux membres.

"Les officiers de la section Saint-Denis terminent leur saison de façon pratique", dit M. Vézina, "en présentant à l'Association libérale Mercier, représentant cette association. L'assemblée accepta à l'unanimité le rapport du délégué de la section au congrès libéral de Québec, M. Donat Michaud, qui se déclara enchanté de la victoire de l'hon. Adélard Godbout.

AU RALLIEMENT LIBERAL DE RIMOUSKI, DEMAIN



M. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe et leader de l'Opposition libérale à l'Assemblée législative, qui sera l'un des principaux orateurs au grand ralliement politique de tous les comités du bas du fleuve à Rimouski, demain après-midi. Parleront aussi MM. Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup à l'Assemblée législative, Sir Eugène Fiset, député de Rimouski aux Communes; le Dr L.-J. Moreault, ancien député de Rimouski à l'Assemblée législative et plusieurs autres.

MATERIEL D'IMPRIMERIE A VENDRE

à des prix excessivement bas

Comprenant une presse Whitlock, grand format, et une presse Colt Armory; machines à plier, caractère, etc

S'ADRESSER AU GERANT 33 ouest, rue Saint-Jacques - - - Montréal